

Doha, Istanbul, Marseille, Lyon...
Air Algérie multiplie les tarifs promotionnels P3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 30 septembre 2026 / N° 1435 / PRIX 20 DA



Le président Tebboune
au sommet du Comité de
haut niveau de l'UA (5C) :
« Le Soudan du Sud
se trouve à un tournant
décisif » P 16

Réunion annuelle du Conseil des gouverneurs
de la Banque asiatique d'investissement

L'ALGÉRIE MET EN AVANT SES ATOUTS ÉCONOMIQUES

À Doha, l'Algérie met en avant les ressorts de sa dynamique économique. Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a souligné la résilience de l'économie nationale, la stabilité de ses équilibres macroéconomiques et la vigueur de sa croissance. P 3



Trans-Saharan Gas-Pipeline

AL GHAI SALUE UN « EXCELLENT PROJET » PORTÉ PAR L'ALGÉRIE

P 4



Éliminatoires de la CAN 2027/
Burundi 2-Algérie 2

LES VERTS ARRACHENT UN NUL SALVATEUR

P 16

Lotfi Boudjemaa répond aux députés
sur la peine de mort :

« L'Etat résolu à protéger les enfants du peuple et leurs biens »

Intervenant devant les
députés après le débat
sur le projet de code
pénal, le ministre de la
Justice, garde des
Sceaux, a affirmé sans
détour la ferme
détermination de l'État à
« protéger ses enfants et
leurs biens ». P 2



L'APS et Djezzy lancent le service «Daily Brief» via «SMS» et multi-canaux numériques
« Une offre innovante ... »

L'Agence nationale d'information, Algérie Presse Service (APS) et l'entreprise Djezzy ont procédé, hier à Alger, au lancement officiel du nouveau service «Daily Brief», une offre innovante conçue notamment pour les clients professionnels de Djezzy leur permettant de recevoir quotidiennement un résumé exclusif, régulier, structuré et synthétique des principaux flux d'actualités issus du fil d'information de l'APS via service «SMS» et de multi-canaux numériques. Lancé lors d'une cérémonie tenue au siège de Djezzy, en présence du Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, du Directeur général de Djezzy, M. Boumediene Senouci, ainsi que de cadres des deux entreprises, «Daily Brief», une expérience première en Algérie, constitue le premier aboutissement de la convention de partenariat stratégique signée entre les deux parties le 12 novembre 2025. Cette collaboration traduit une volonté commune de conjuguer l'expertise éditoriale et informationnelle de l'APS avec les capacités technologiques et les infrastructures numériques de Djezzy, afin de proposer de nouveaux usages de l'information adaptés aux besoins du monde professionnel. Pour l'APS, le lancement de «Daily Brief» s'inscrit dans une démarche de diversification et de modernisation de ses canaux de diffusion. Ce nouveau service vise ainsi à rapprocher davantage la production informationnelle de l'agence des acteurs économiques et professionnels, tout en valorisant la richesse de ses contenus couvrant toute l'actualité nationale et le plus important de l'actualité internationale en rapport notamment aux centres d'intérêt de l'Algérie. A travers «Daily Brief», Djezzy poursuit, pour sa part, sa démarche visant à mettre l'innovation et la technologie au service des entreprises et de leur transformation numérique. En proposant à ses clients professionnels un accès structuré à une information fiable et régulièrement actualisée, Djezzy enrichit son portefeuille de solutions dédiées au segment Entreprises et accompagne les acteurs économiques dans leurs besoins croissants en matière d'accès rapide à l'information.

LOTFI BOUDJEMAA RÉPOND AUX DÉPUTÉS SUR LA PEINE DE MORT : « L'Etat résolu à protéger les enfants du peuple et leurs biens »

Répondant devant les députés, à l'issue du débat à l'APN autour du projet du code pénal, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a d'emblée affirmé que l'État était fermement résolu à « protéger ses enfants et leurs biens ».

Il aura, également, à rappeler les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son engagement à veiller à traduire une telle protection, la mobilisation totale de l'État pour ce faire ainsi que l'indemnisation des victimes. «Nous sommes actuellement devant une responsabilité historique et l'État est déterminé à protéger ses enfants et leurs biens», a-t-il déclaré, avant d'ajouter «que ce que nous avons vécu durant l'été dernier ne se reproduira pas». S'étalant davantage sur les directives présidentielles, Lotfi Boudjemaa n'a pas manqué de préciser que le Président Tebboune est intervenu de manière franche et directe sur deux axes principaux ; à savoir la mobilisation de l'État, avec tous les

hommes et les moyens qu'il possède, et des fermes instructions portant sur la prise en charge et l'indemnisation des victimes. Sur le plan technique, le garde des Sceaux a détaillé les amendements apportés au projet de loi, limités à deux ou trois articles. Il a expliqué que le texte remplace l'article 395, qui punissait l'incendie volontaire des forêts et des champs de vingt ans de réclusion, par une nouvelle disposition instaurant la peine de mort. Un deuxième amendement concerne l'enlèvement d'enfants, en référence directe au drame survenu à Blida. Concernant les garanties procédurales, le ministre a rappelé que la peine de mort existe dans le Code pénal algérien depuis 1966 et s'applique déjà à plusieurs infractions, dont la

trahison, l'espionnage, le terrorisme et l'assassinat. «Le nouveau projet n'a pas créé une nouvelle peine capitale, mais en a étendu l'application à des infractions d'une gravité accrue», a-t-il expliqué. Le ministre a ensuite égrené les garanties entourant les crimes. «À côté de l'obligation de recourir à un avocat, l'expertise mentale et les investigations sur les antécédents sont garanties. Nul ne peut être jugé sans avocat», a-t-il martelé, ajoutant que l'État pourvoit à la nomination d'un défenseur via l'aide juridictionnelle si nécessaire. Évoquant le dossier des stupéfiants, le garde des Sceaux a rappelé les dis-



positions de la loi de juillet 2025, qui réprime lourdement le trafic de drogues dures et l'exploitation de mineurs en milieu scolaire. «Toutes ces dispositions figurent déjà dans la loi et les magistrats disposent du pouvoir discrétionnaire pour statuer conformément aux textes», a-t-il ajouté. **N. B.**

DOUZE ANS APRÈS LE DRAME Swiftair condamnée par la justice française

PAR TERKI N.

Douze ans après le crash du vol AH5017 d'Air Algérie, la justice française a tranché. Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, lundi 28 septembre, la compagnie espagnole Swiftair à 225 000 euros d'amende pour homicides involontaires, soit la peine maximale prévue par la loi française. Cette décision intervient après plus de douze années de procédure autour d'un drame qui avait coûté la vie aux 116 personnes à bord, dont plusieurs ressortissants algériens. Le tribunal a retenu des manquements de Swiftair dans la préparation de l'équipage, considérant qu'ils avaient contribué de manière certaine à l'accident. La défense de la compagnie avait demandé sa relaxe. Le 24 juillet 2014, le McDonnell Douglas MD-83 assurait la liaison

Ouagadougou-Alger pour le compte d'Air Algérie. L'appareil, exploité avec son équipage par Swiftair, s'était écrasé près de Gossi, dans le nord du Mali, environ 32 minutes après son décollage. Aucun des 110 passagers et des six membres d'équipage n'avait survécu.

Air Algérie n'était pas l'exploitant de l'appareil

Cet élément est important pour comprendre la portée du jugement. Le vol était commercialisé et affrété par Air Algérie, mais l'appareil et son équipage étaient confiés à Swiftair dans le cadre d'un contrat d'exploitation. La procédure judiciaire française a donc porté sur les responsabilités de cette compagnie espagnole. L'enquête de sécurité avait établi que l'avion avait traversé une zone orageuse alors que le système d'an-

tigivrage n'avait pas été activé. Des cristaux de glace avaient perturbé les capteurs de pression des moteurs et provoqué des indications erronées. La poussée avait alors diminué progressivement, tandis que l'avion perdait de la vitesse avant de décrocher. L'équipage n'était pas parvenu à reprendre le contrôle de l'appareil. Les enquêteurs avaient également relevé des insuffisances dans la préparation des pilotes, notamment concernant les situations de décrochage et certaines procédures liées au givrage. Au terme du procès, les juges ont notamment retenu l'absence d'un contrôle de compétence approprié pour le commandant de bord, ainsi qu'un nombre insuffisant de vols de remise à niveau après une période d'inactivité. Ces éléments ont pesé dans l'appréciation de la responsa-

bilité de l'exploitant. Le verdict rendu à Paris donne ainsi une dimension judiciaire aux conclusions établies après le crash. L'enquête de sécurité avait pour objectif d'établir les causes de l'accident et de formuler des recommandations afin d'éviter qu'un tel drame ne se reproduise. La justice française devait, pour sa part, déterminer l'existence d'une responsabilité pénale. La condamnation de Swiftair intervient alors que la justice espagnole avait précédemment prononcé un non-lieu dans cette affaire. La compagnie dispose désormais d'un délai de dix jours pour faire appel. Pour les familles des victimes, ce verdict met fin à douze années d'attente judiciaire. Pour l'Algérie, il rappelle surtout la dimension nationale d'un drame qui avait frappé un vol reliant Ouagadougou à Alger et emporté 116 vies. ■

Flambée des prix sur le marché : Sayoud monte au créneau

Poursuivant son périple à travers le territoire national pour procéder à l'installation officielle des nouveaux walis, le ministre de l'intérieur a évoqué la flambée des prix des produits de consommation, observée ces derniers jours sur le marché. Pour, d'abord, en faire un constat amer et lancer un appel de compassion, disant que «Celui qui aime les Algériens et l'Algérie ne vend pas les tomates à 200 DA au mois d'août». Il se glissera, ensuite, dans l'habit du commis de l'Etat qu'il est pour rappeler que ce dernier « fera face à la

hausse des prix et à la spéculation», tonnera-t-il, soulignant que la protection du pouvoir d'achat des Algériens était devenue l'une des priorités des pouvoirs publics. Saïd Sayoud affirmera, dans cette même veine que les autorités «interviendront pour corriger les déséquilibres», a-t-il promis. Sur ce plan, il a assuré que l'État suivait l'évolution du marché et qu'il était «présent et avec la force nécessaire » pour intervenir afin de réduire les déséquilibres, prévient-il, soulignant toutefois, que l'objectif n'était pas de

nuire au commerçant ou à l'agriculteur, mais de garantir une marge bénéficiaire raisonnable aux opérateurs tout en préservant la capacité du citoyen à acheter les produits de première nécessité», a nuancé Sayoud. Dans le même temps, le ministre a abordé et la filière avicole et les produits importés. Pour le premier volet, le ministre a expliqué la hausse des prix par les pertes subies par la filière en raison des incendies qui ont touché des régions de l'est du pays, ainsi que des vagues de chaleur et de la hausse des températures ; assurant que la situa-

tion devrait revenir à la normale au cours de la prochaine période. S'agissant de certains produits importés, il met en avant des facteurs extérieurs, notamment l'augmentation des coûts du transport maritime et la hausse des primes d'assurance sur les marchandises et les moyens de transport dans plusieurs voies maritimes sensibles. De tels facteurs ont, selon les données présentées par le ministre, eu des répercussions sur le coût d'acheminement de certains produits vers le marché national. In fine, Saïd Sayoud a évoqué la production agri-

cole pour indiquer, et s'appuyant sur des chiffres qu'il a qualifiés de records que la production agricole avait atteint une valeur de 37 milliards de dollars en 2025, avec une production de 42 millions de quintaux de blé. En conclusion de son intervention sur ce dossier, le ministre a insisté sur la nécessité pour les différents intervenants de respecter l'éthique commerciale, appelant les commerçants et les opérateurs à tenir compte des conditions sociales des citoyens. Il a également affirmé que la force résidait dans l'union et la solidarité. **N. B.**

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA.COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
DE LA BANQUE ASIATIQUE D'INVESTISSEMENT

L'Algérie met en avant ses atouts économiques

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a mis en avant les principaux atouts de l'économie algérienne lors de la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, tenue à Doha. Il a notamment souligné la résilience de l'économie nationale, la stabilité du cadre macroéconomique, la dynamique de croissance ainsi que les avancées en matière d'amélioration du climat des affaires et d'encadrement de l'investissement.

PAR NASSIM TERKI

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a pris part aux travaux de la 11e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), organisée à Doha, au Qatar, sous le thème « Les infrastructures de demain : impact et innovation ». Réunissant les représentants des États membres de la BAII, cette rencontre a notamment permis d'examiner plusieurs questions institutionnelles et réglementaires liées au fonctionnement et à la gouvernance de l'institution. Les gouverneurs ont également examiné et approuvé les états financiers annuels de la banque. Lors d'une table ronde consacrée aux perspectives de développement de l'action de la BAII, le ministre des Finances a participé aux échanges sur les moyens d'accroître l'impact des interventions de l'institution au profit de ses pays membres. Les discussions ont également porté sur la promotion de l'innovation et le renforcement de la valeur ajoutée des projets financés par la banque, à différentes étapes de leur réalisation. En marge de la réunion, Mohammed Lamine Lebbou a eu des entretiens avec la présidente de la BAII et le président du Groupe de la Banque islamique de développement. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération et les moyens de consolider les relations de l'Algérie avec ces deux institutions financières multilatérales. Une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités et au transfert d'expertise, dans le cadre d'une coopération appelée à se développer davantage. Le ministre des Finances a également rencontré ses homologues qatari et saoudien. Ces entretiens bilatéraux ont permis d'aborder les relations de coopération ainsi que les perspectives de leur renforcement et de leur diversification. Au cours de ses interventions, Mohammed Lamine Lebbou a présenté les principaux atouts de l'économie algérienne, mettant en avant sa résilience, la stabilité de son cadre macroéconomique et la dynamique de croissance enregistrée ces dernières années. Il a également relevé les avancées enregistrées dans l'amélioration du climat des affaires et le renforcement



du cadre réglementaire régissant l'investissement. Ces évolutions, a-t-il souligné, contribuent à instaurer un environnement davantage favorable à l'établissement de nouveaux partenariats et au développement des investissements. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant les opportunités offertes par l'Algérie aux investisseurs, particulièrement dans les projets stratégiques et structurants. Ces investissements sont appelés à accompagner la diversification de l'économie, l'émergence de nouvelles filières et le renforcement des capacités productives nationales. Placée sous le thème « Les infrastructures de demain : impact et innovation », la réunion annuelle de la BAII constitue un espace d'échange entre les États membres, les décideurs, les institutions

financières, les partenaires au développement et les représentants du secteur privé. Les travaux ont notamment porté sur les orientations stratégiques de la banque, ses priorités opérationnelles et son rôle dans le financement des infrastructures durables. Créée en 2016, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures est une institution multilatérale de développement qui œuvre au financement d'infrastructures durables, au soutien du développement économique, au renforcement de la connectivité régionale et à la mobilisation des investissements dans ses pays membres. En 2026, la BAII compte 111 membres et dispose d'un capital de 100 milliards de dollars américains. L'Algérie a rejoint cette institution en 2019. ■

DOHA, ISTANBUL, MARSEILLE, LYON...

Air Algérie multiplie les tarifs promotionnels

Air Algérie lance une nouvelle campagne promotionnelle sur plusieurs de ses liaisons internationales, avec des tarifs réduits entre l'Algérie et plusieurs destinations étrangères. La compagnie aérienne nationale propose notamment une nouvelle offre sur la liaison Doha-Tunis, avec un billet aller-retour à 2 000 riyals qataris, soit environ 540 dollars ou près de 1 600 dinars tunisiens (DT). Les réservations sont ouvertes jusqu'au 31 octobre prochain, tandis que les billets achetés dans le cadre de cette promotion pourront être utilisés jusqu'à fin mars 2027. Cette nouvelle offre intervient quelques jours après l'annonce, vendredi 25 septembre, de la reprise des vols d'Air Algérie vers Doha, après sept mois d'interruption en raison de la guerre américano-israélienne contre l'Iran. Deux jours plus tard, la compagnie avait déjà lancé

une première promotion sur cette destination, avec un aller-retour Alger-Doha à 71 400 dinars et Doha-Alger à 2 000 riyals qataris. La liaison vers Doha s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'accord de partage de code conclu entre Air Algérie et Qatar Airways en novembre 2025, renforçant ainsi les possibilités de correspondance entre les deux réseaux. En parallèle, la compagnie nationale étend ses offres promotionnelles à plusieurs autres destinations. Elle propose notamment un aller-retour Annaba-Istanbul à 38 828 dinars, pour des voyages pouvant être effectués jusqu'au 27 mars 2027. Pour cette offre, les réservations sont ouvertes du 28 septembre au 31 octobre prochain. Air Algérie propose également un tarif promotionnel sur la liaison Constantine-Metz, avec un billet aller-retour à 35 767 dinars, selon les

mêmes périodes de réservation et de voyage. D'autres liaisons bénéficient également de tarifs promotionnels. Ainsi, un aller-retour Tlemcen-Marseille est proposé à 19 841 dinars, tandis que la liaison Biskra-Lyon est affichée à 22 079 dinars. Au départ de Montréal, le billet aller-retour vers Alger est proposé à 988,31 dollars canadiens, alors que les voyageurs au départ de Genève peuvent bénéficier d'un tarif de 275,55 francs suisses pour un aller-retour vers Alger. Depuis Londres Heathrow, le tarif promotionnel pour Alger est fixé à 246,49 livres sterling. À travers cette nouvelle campagne tarifaire, Air Algérie entend stimuler la demande sur plusieurs de ses liaisons internationales et accompagner la reprise progressive de son programme de vols après la saison estivale. **R. N.**

Éditorial l'EXPRESS

PLUSIEURS FERS AU FEU

PAR BOUALEM B.

L'Algérie mène aujourd'hui une politique économique sur deux fronts. Elle consolide son assise dans le secteur des hydrocarbures tout en accélérant la diversification de son économie. Autrement dit, le pays a plusieurs fers au feu. Les chiffres récents donnent une idée de cette dynamique. En 2025, la croissance hors hydrocarbures a atteint 4,3 % et devrait se maintenir autour de 4 % en 2026, selon le Fonds monétaire international. La Banque mondiale note, pour sa part, que les secteurs non pétroliers ont progressé de 5,4 % au premier semestre 2025, avec une inflation en repli et un taux de change stable. Les exportations hors hydrocarbures, qui ont triplé depuis 2017 et atteint 5,1 milliards de dollars en 2023, poursuivent leur progression. Ces résultats ne sont pas seulement des données comptables. Ils traduisent la volonté de réduire progressivement la dépendance à l'égard du pétrole et du gaz. Le pays mise désormais sur l'agriculture, l'industrie, le bâtiment, les mines, les phosphates et les énergies renouvelables pour élargir sa base productive et ouvrir de nouvelles perspectives. La présence du ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, à la 11e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), à Doha, s'inscrit dans cette logique. Membre de cette institution depuis 2019, l'Algérie y cherche des appuis concrets pour financer des infrastructures durables et des projets structurants. Lors de cette assemblée, le ministre a mis en avant la résilience de l'économie nationale, la stabilité de son cadre macroéconomique et les progrès accomplis pour améliorer le climat des affaires. Il a présenté l'Algérie comme un pays capable d'attirer des investissements susceptibles d'accompagner sa diversification. Les échanges avec la présidente de la BAII et le président du groupe de la Banque islamique de développement ont notamment porté sur le renforcement des liens, le partage d'expérience et le développement des compétences. Dans le même temps, l'Algérie entend maintenir son rôle dans la gouvernance énergétique mondiale. Le secrétaire général de l'OPEP, Haitham Al Ghais, a salué le rôle et l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers. Sa visite à Alger, à l'occasion du 10e anniversaire de l'Accord d'Alger, a été l'occasion de rappeler que cet accord constitue une référence dans l'histoire de la coopération entre producteurs et a posé les bases de la coopération au sein de l'OPEP+. Haitham Al Ghais a également remercié le président Abdelmadjid Tebboune pour son leadership et son soutien constant à l'Organisation, ainsi que le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, pour son rôle dans la conduite des travaux de l'OPEP. Cette double orientation répond à une réalité simple. Les hydrocarbures restent un pilier essentiel des recettes de l'État, mais ils ne peuvent plus, à eux seuls, assurer la croissance ni l'emploi. D'où le cap affiché sur la diversification. Celle-ci exige du temps, des investissements et des partenariats solides. C'est précisément ce que l'Algérie cherche à renforcer avec la BAII et d'autres institutions financières internationales. L'Algérie continue ainsi à tirer parti de ses ressources en pétrole et en gaz, tout en posant progressivement les bases d'une économie plus diversifiée, plus solide et moins exposée aux soubresauts de la conjoncture internationale.

TRANS-SAHARAN GAS-PIPELINE

Al Ghais salue un « excellent projet » porté par l'Algérie

Le Trans-Saharan Gas-Pipeline reçoit un signal fort du secrétaire général de l'OPEP. Haitham Al Ghais qualifie le projet d'« excellent » et met en avant sa contribution à la sécurité énergétique européenne ainsi qu'à l'intégration et au développement du continent africain.

PAR MAHDI B

Dans un autre entretien accordé à Ennahar TV, Haitham Al Ghais, secrétaire général de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), est revenu sur le projet de réalisation du Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), appelé à relier les champs gaziers nigériens de Warri à l'Algérie, puis à acheminer le gaz vers les marchés européens via le Niger. Actuellement en phase de réalisation, le projet bénéficie, selon le secrétaire général de l'OPEP, d'un potentiel stratégique important pour renforcer la sécurité énergétique aussi bien en Afrique qu'en Europe. Al Ghais a qualifié le TSGP d'« excellent projet », estimant qu'il contribue directement à la sécurité énergétique en Europe et au-delà. « L'OPEP s'efforce constamment de garantir les approvisionnements énergétiques », a-t-il rappelé, soulignant également que ce projet est susceptible de contribuer à la création d'emplois et au développement des économies des pays traversés. Au-delà de sa dimension énergétique, le responsable de l'OPEP a insisté sur la portée continentale du projet. « L'Algérie œuvre sans relâche pour le renforcement de l'intégration continentale et ré-

gionale africaine, et ce projet de gazoduc transsaharien illustre une nouvelle fois la diplomatie économique et énergétique algérienne, en créant cette interconnexion entre les pays participants », a-t-il relevé. Pour Al Ghais, le TSGP constitue ainsi un exemple de coopération énergétique susceptible d'inspirer d'autres régions du monde. Il l'a qualifié de « bon exemple à suivre dans de nombreux endroits du monde », avant de féliciter l'Algérie et de lui souhaiter plein succès afin qu'« elle et les autres pays participants puissent en récolter les fruits au plus vite ». Le projet revêt en effet une dimension particulièrement ambitieuse par son tracé et les infrastructures qu'il implique. Le Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), qui doit relier le Nigeria, le Niger et l'Algérie, s'étendra sur 4 128 km. Il traversera le Nigeria sur 1 037 km, le Niger sur 841 km et l'Algérie sur 2 310 km, pour relier les gisements de Warri, au Nigeria, au complexe gazier de Hassi R'mel, en Algérie. Une fois acheminé jusqu'à Hassi R'mel, le gaz pourra être directement injecté dans le gazoduc Enrico Mattei (Transmed), qui relie l'Algérie à l'Italie, ouvrant ainsi une voie supplémentaire vers les marchés européens. Le projet s'inscrit dès lors à la



croisée de plusieurs enjeux : valorisation des ressources gazières africaines, renforcement des infrastructures énergétiques régionales, intégration économique du continent et diversification des voies d'approvisionnement de l'Europe. Estimé entre 14 et 20 milliards de dollars, le TSGP constitue également un chan-

tier d'envergure pour les trois pays partenaires. Sa réalisation doit notamment favoriser le développement des infrastructures énergétiques et créer des retombées économiques le long de son tracé. Dans sa partie nigérienne, les travaux sont entièrement pilotés par le groupe algérien Sonatrach. À travers ce projet,

l'Algérie entend ainsi conforter sa position de pays de transit et de carrefour énergétique entre l'Afrique et l'Europe, tout en renforçant les connexions énergétiques avec ses voisins du Sud. Le TSGP apparaît, à ce titre, comme l'un des projets structurants de la coopération énergétique transsaharienne. ■

DIX ANS APRÈS L'ACCORD D'ALGER

L'hommage appuyé du SG de l'OPEP à l'Algérie



En visite de travail en Algérie du 26 au 28 septembre, à l'occasion du 10e anniversaire de l'Accord pétrolier historique d'Alger, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, a salué la contribution de l'Algérie à la stabilité et au rééquilibrage du marché pétrolier, avec une reprise franche des prix à un moment de fort doute sur la capacité de l'OPEP à organiser et à maîtriser les turbulences sur les marchés financiers. Après avoir souligné le rôle constant de l'Algérie en faveur du dialogue et d'une coopération durable entre l'OPEP et les pays producteurs non membres au sein de l'Alliance OPEP+, il a, dans un entretien accordé à

l'agence APS, précisé que « l'Algérie a joué un rôle déterminant et historique qui restera dans les annales mondiales du secteur, notamment à travers l'Accord adopté par l'Organisation en 2016, ayant permis un rééquilibrage des marchés pétroliers mondiaux après une longue période d'instabilité ». « L'Accord d'Alger a posé le premier jalon » de ce qui allait devenir la Déclaration de coopération de l'OPEP+, a-t-il dit, avant de souligner que cette expérience « représente un modèle important en matière de diplomatie pétrolière et de coopération entre producteurs ». Mieux, « cet Accord est un cas d'école historique de la diplomatie énergétique et pétrolière et un modèle de succès qui sera ensei-

gné, à l'avenir, dans les universités et les instituts spécialisés dans les études énergétiques, car s'il est déjà difficile pour deux pays de parvenir à un accord, que dire alors du consensus trouvé par vingt-trois pays à l'époque », a-t-il expliqué. Dans le long processus de fonctionnement des organisations mondiales, le SG de l'OPEP a expliqué que cet accord « a marqué une étape charnière dans le processus de coopération pétrolière internationale, en inaugurant une nouvelle ère d'action commune entre l'OPEP et les pays producteurs non membres et en ouvrant la voie à la création du cadre de coopération OPEP+ ». L'OPEP+ est aujourd'hui le « principal mécanisme de coordination au service de la stabilité du marché pétrolier mondial », a poursuivi Al Ghais. Il a également tenu à rappeler que l'Accord d'Alger est intervenu dans un contexte international marqué par de fortes perturbations sur le marché pétrolier, une baisse significative des prix et un recul des investissements, saluant le succès historique de ce processus engagé par les pays membres de l'OPEP, dont l'Algérie, et les dix autres pays hors OPEP. Il a, par ailleurs, souligné la décision importante des pays de l'OPEP d'engager un dialogue sérieux et constructif avec les producteurs non membres, dont la

Russie, pour rééquilibrer le marché. Cette décision était nécessaire et déterminante, selon le SG de l'OPEP, qui a rappelé le rôle joué par l'Algérie dans l'adoption de cet Accord, lequel s'inscrivait dans la continuité d'une longue histoire de contribution au dialogue pétrolier international et d'un parcours jalonné de réalisations, d'importantes réunions et de décisions cruciales. L'Algérie y a, à chaque fois, joué un rôle crucial dans les prises de décisions de l'OPEP, rappelle-t-on. D'autre part, le SG de l'OPEP a salué la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les États et la coopération régulière et durable entre l'OPEP et les producteurs non membres, à travers notamment sa présence permanente au sein des mécanismes de coordination de l'OPEP+, y compris ceux chargés du suivi de la mise en œuvre des engagements, de l'évaluation de l'évolution du marché et du groupe des pays participant aux ajustements volontaires de la production. Sur les résultats de l'Accord d'Alger et de la Déclaration de coopération, il a affirmé que ce cadre de coopération constitue une réussite par excellence, dans la mesure où il a permis de maintenir les stocks pétroliers mondiaux à des niveaux acceptables et de parvenir à un équilibre des marchés. **M. B.**

Transition énergétique L'AASST ouvre le débat sur les solutions de demain

La 4e assemblée générale de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AASST) s'est tenue lundi à l'École nationale d'administration (ENA), avec pour thème central la transition énergétique et l'environnement. La rencontre a réuni plusieurs responsables, des membres de l'Académie, des enseignants, des chercheurs ainsi que des acteurs des secteurs scientifique et technologique, autour des enjeux liés à l'avenir énergétique et environnemental de l'Algérie. Les travaux ont permis d'examiner plusieurs problématiques stratégiques, notamment les défis du transfert de technologie en Afrique, le développement des systèmes électroniques et des réseaux intelligents miniatures, ainsi que le stockage et la gestion de l'énergie, considérés comme des éléments importants de la transition énergétique. Les participants ont également insisté sur la nécessité de renforcer les échanges scientifiques et la coopération entre les différents acteurs afin de favoriser l'innovation et la valorisation des compétences nationales. Cette assemblée a par ailleurs été l'occasion de présenter le bilan des activités scientifiques et technologiques de l'AASST pour la période 2025-2026, ainsi que son rapport annuel. Les travaux ont également été marqués par la signature de conventions de coopération et la remise des prix thématiques de l'Académie aux lauréats. La rencontre s'est achevée par une réunion des membres de l'AASST consacrée à l'examen de plusieurs questions liées au fonctionnement et aux activités de l'Académie.

BIODIVERSITÉ

L'Algérie dépose sa Stratégie nationale à l'ONU

L'Algérie a déposé auprès du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique sa Stratégie nationale pour la période 2025-2030. La Stratégie nationale pour la biodiversité présente une feuille de route pour préserver entre autres, les écosystèmes, renouveler les modes d'utilisation des ressources naturelles et du patrimoine biologique de manière durable et équitable.

PAR MERIEM KACI

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Kaouter Krikou, a supervisé hier l'annonce officielle du dépôt de la Stratégie nationale pour la biodiversité auprès du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Prononçant une allocution à cette occasion, Mme Krikou a réaffirmé que l'enregistrement de la stratégie et du plan d'action nationaux auprès de l'ONU témoigne de l'adhésion pleine et entière de l'Algérie aux objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ; document de référence adopté lors de la COP15 qui fixe les objectifs planétaires en matière de protection du vivant. Elle a précisé que cette stratégie constitue une « feuille de route » visant à préserver les écosystèmes, promouvoir une gestion durable et équitable des ressources naturelles, enrayer la perte des habitats, protéger les espèces menacées et restaurer les milieux écologiquement dégradés. La ministre a rappelé que l'Algérie a élaboré sa stratégie nationale et son plan d'action 2025-2030 pour l'Environnement et la Qualité de vie suivant une approche participative.



Cette initiative à laquelle ont contribué une commission nationale d'experts et soutenue par des institutions officielles ainsi que des agences de l'ONU dont le PNUD, illustre la conviction que la préservation de la biodiversité est une responsabilité collective, ajoute la ministre. Elle a ajouté que l'Algérie a concrétisé cet engagement le 24 septembre dernier en déposant sa stratégie au siège de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique, en accord avec le Cadre mondial de Kunming-Montréal. Mme Krikou a souligné que le secteur de l'Environnement et

de la Qualité de vie veillera à appliquer cette feuille de route en l'inscrivant dans une démarche globale de développement durable. Inscrite dans les engagements internationaux de l'Algérie en matière de biodiversité et de développement durable, cette stratégie vise à renforcer le dispositif national de préservation de la biodiversité à travers des mesures destinées à stopper et inverser la perte des écosystèmes, protéger les espèces menacées, restaurer les milieux naturels dégradés et valoriser durablement les services écosystémiques. Le projet de la

stratégie nationale pour la biodiversité (2025-2030) prévoit également l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques sectorielles, le renforcement de la gouvernance environnementale, ainsi que l'implication des collectivités locales, de la société civile et du secteur économique. Elle a également précisé que le secteur de l'Environnement s'attelle à développer la Plateforme nationale de la biodiversité. Cet outil servira à inventorier et répertorier le patrimoine biologique du pays, qui compte plus de 17 000 espèces recensées. ■

Médias et élections locales

Des recommandations pour renforcer le rôle de sensibilisation des médias

Les travaux de la journée d'étude intitulée « Médias et élections locales 2026 », organisée lundi à Alger, ont été couronnés par des recommandations pour renforcer le rôle de sensibilisation des médias pour mettre en valeur l'importance de la participation aux élections. Les participants à cette rencontre, organisée sous l'égide du ministère de la Communication et de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ont préconisé « d'intensifier la programmation de journées d'étude à l'occasion de chaque échéance électorale afin de diffuser la culture juridique et politique, notamment en ce qui concerne l'opération électorale », ainsi que d'« élaborer un guide spécifique à la couverture médiatique de l'opération électorale ». Les participants ont également souligné, dans leur recommandations, la nécessité de « renforcer les moyens logistiques pour faciliter le travail et les missions des journalistes », ainsi que de « créer un master professionnel dans le domaine de la couverture médiatique des élections ». Il s'agit également de la nécessité « d'accélérer l'élaboration et la promulgation des textes réglementaires relatifs au secteur de la communication et l'installation des autorités de régulation pertinentes, ainsi que du Conseil supérieur de la déontologie et de l'éthique professionnelle ». Dans une déclaration à la presse à l'issue des travaux, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de réunir les médias nationaux, publics et privés, afin de les sensibiliser quant à l'importance de faire preuve de responsabilité lors de la couverture médiatique des élections, rappelant que les médias constituent « la base de l'information transmise au citoyen, d'où la nécessité, a-t-il dit, de préserver les critères de crédibilité et de transparence ».

SANTÉ NUMÉRIQUE

Ait messaoudène au Congrès international à Tunis

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudène, participe, aux travaux du Congrès international de la santé numérique « TeleHealth Connect 2026 » entamé hier à Tunis, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette conférence, à laquelle prennent part des représentants de plus de 30 pays, ainsi que des responsables, des experts et des représentants d'organisations et

d'institutions internationales et régionales, se poursuivront jusqu'au 1 octobre. Elle constitue « une plateforme internationale d'échange de points de vue et d'expériences sur les perspectives de développement de la santé numérique et d'accélération de la transformation numérique des systèmes de santé », à travers l'examen de plusieurs axes stratégiques. Parmi ces axes figurent notamment la télémédecine, les applications de

l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, la gouvernance des données de santé et la cybersécurité, le développement des infrastructures numériques et des mécanismes de financement, ainsi que le renforcement des hôpitaux virtuels et l'intégration des systèmes et des données de santé. Le programme de cette rencontre comprend également, précise le communiqué, des sessions scientifiques et des ateliers spécialisés

consacrés à l'échange d'expériences et d'expertises ainsi qu'à la présentation des dernières solutions et innovations dans le domaine de la santé numérique. Ces travaux visent notamment à contribuer à l'amélioration de la qualité des services de santé, à élargir l'accès à ces services, à renforcer les partenariats et la coopération internationale et à consacrer le principe d'équité dans l'accès aux soins de santé. ■

SANTÉ SCOLAIRE

Finalisation imminente d'un Plan national multisectoriel

Le ministère de la Santé a présidé hier à Alger les travaux de la 2^e édition de la Journée nationale de la santé scolaire. Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène a insisté sur la nécessité de faire de l'école un environnement favorable à la santé, contribuant à la prévention, à la promotion des comportements sains et à la protection des enfants et des adolescents. Dans ce cadre, le ministre a passé en revue les efforts déployés par le secteur de la santé pour développer le système de santé scolaire, améliorer

la qualité des services offerts aux élèves, et renforcer la coordination et la coopération entre les différents secteurs et partenaires. M. Ait Messaoudène a également évoqué la création du Comité national d'experts de la santé scolaire, ainsi que la Commission nationale multisectorielle pour la promotion de la santé scolaire, qui constitue un cadre de concertation, de coordination des efforts et d'harmonisation des visions entre les différentes parties prenantes. S'agissant du renforcement des compétences, le ministre a indiqué que des sessions de formation ont été organisées au profit des médecins, chirurgiens-dentistes et psycholo-

gues intervenant dans le domaine de la santé scolaire. L'objectif est de consolider leurs capacités professionnelles et de mettre à jour leurs connaissances pour répondre aux besoins de santé évolutifs des enfants et adolescents, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge. Il a en outre souligné la contribution du secteur de la santé à la préparation et au succès des activités de la Semaine de la santé scolaire, à travers l'intensification des actions de sensibilisation et de prévention, ainsi que la promotion des comportements sains et l'ancrage de la culture de la santé en milieu scolaire, en coordination avec les divers parte-

naires et acteurs. Sur le plan organisationnel, le ministre de la Santé a précisé qu'un projet d'arrêté ministériel conjoint a été élaboré afin de fixer les normes techniques relatives aux ressources humaines, au mobilier et aux équipements destinés aux structures de dépistage et de suivi de la santé scolaire. Ce projet vise à harmoniser les normes, améliorer les conditions de travail et garantir la fourniture des moyens nécessaires pour offrir des services de santé de qualité aux élèves. Enfin, dans le cadre du renforcement de la planification stratégique, le ministre a confirmé la finalisation du plan national multisectoriel de pré-

vention et de promotion de la santé en milieu scolaire. Il servira de référence nationale à l'action commune en définissant les priorités, en précisant les rôles et responsabilités et en traduisant les orientations nationales en programmes et mesures concrètement applicables, appuyés par des mécanismes clairs de suivi et d'évaluation. Plan national stratégique intersectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire. Fruit d'un large processus de concertation et d'évaluation, ce plan vise à établir une vision nationale intégrée répondant aux besoins réels du milieu scolaire. ■

Industrie pharmaceutique

Saidal au rendez-vous des **avancées** en matière de vaccins et de médicaments

Le Centre de recherche et de développement et d'innovation (CRDI) du groupe Saidal a organisé une conférence consacrée aux dernières avancées dans le développement des vaccins et l'évaluation des médicaments. Une rencontre qui s'inscrit dans la dynamique de rapprochement entre les compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et les institutions algériennes de recherche et d'innovation.



FATIHA A.

Dans le prolongement de la dynamique engagée en faveur du rapprochement entre les compétences scientifiques nationales et les institutions algériennes de recherche, le Centre de recherche et de développement et d'innovation (CRDI), relevant du groupe Saidal, a organisé, lundi, une conférence scientifique consacrée aux nouvelles approches dans le domaine du développement des vaccins et du contrôle et de l'évaluation des médicaments.

Selon un communiqué de Saidal, publié hier sur sa page officielle facebook, cette initiative intervient au lendemain de la réception par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des membres du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, qui regroupe plusieurs compétences scientifiques algériennes de haut niveau établies à l'étranger. La rencontre organisée au niveau du CRDI s'inscrit ainsi dans une volonté de favoriser les échanges entre ces compétences et les structures nationales de recherche, tout en mettant leur expertise au service du développement scientifique et technologique en Algérie.

La conférence, tenue au siège du Centre à Rahmania, a été animée par la professeure et docteure Malika Aït Boudris, membre du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Son intervention a porté sur les développements les plus récents enregistrés dans les domaines du développement des vaccins et de l'évaluation des médicaments,

deux domaines qui occupent une place importante dans l'évolution de la recherche pharmaceutique contemporaine.

Au cours de cette rencontre, l'accent a notamment été mis sur l'apport des sciences de la génomique et de l'intelligence artificielle dans le renouvellement des méthodes de recherche et de développement pharmaceutique. L'intégration de ces nouvelles technologies ouvre, en effet, de nouvelles perspectives pour l'identification et l'étude des composés susceptibles de présenter un intérêt thérapeutique, ainsi que pour leur évaluation au cours des différentes étapes de la recherche.

L'intérêt accordé à ces technologies traduit également l'évolution rapide des méthodes utilisées dans la recherche pharmaceutique, où l'exploitation de données scientifiques et biologiques de plus en plus importantes nécessite le recours à des outils permettant de les analyser et de les valoriser efficacement. Dans ce contexte, la génomique et l'intelligence artificielle constituent des domaines d'innovation susceptibles d'accompagner les chercheurs dans l'exploration de nouvelles pistes thérapeutiques et dans l'amélioration des processus d'identification et d'évaluation des molécules.

La rencontre a également offert l'occasion de favoriser le dialogue scientifique entre les différents participants et de renforcer les échanges autour des expériences et des connaissances acquises dans ce domaine. Elle a réuni la directrice du CRDI, Siham Ouabdi, le virologue Dr Yahia Chebloun, également membre du Conseil supérieur de la communauté

scientifique nationale à l'étranger, ainsi que plusieurs cadres et chercheurs du Centre.

La présence de chercheurs et de responsables du CRDI a permis d'instaurer un espace de discussion autour des évolutions scientifiques et technologiques susceptibles d'intéresser directement le secteur pharmaceutique. Les échanges ont ainsi contribué à renforcer la communication scientifique entre les compétences nationales et les structures algériennes de recherche et développement.

À travers cette initiative, Saidal entend également consolider son engagement en faveur de la recherche et de l'innovation, en accordant une place croissante au partage d'expertise et à la valorisation des compétences scientifiques nationales. La mobilisation des chercheurs algériens, y compris ceux établis à l'étranger, constitue dans ce cadre un levier pour favoriser la circulation des connaissances et accompagner les structures nationales dans l'intégration des nouvelles avancées scientifiques.

Cette rencontre s'inscrit ainsi dans une démarche visant à rapprocher davantage la recherche scientifique du développement industriel, en encourageant les échanges entre chercheurs, experts et professionnels du secteur. Elle témoigne également de l'importance accordée par Saidal à la veille scientifique et technologique, dans un environnement où les progrès de la biotechnologie et des technologies numériques transforment progressivement les méthodes de recherche et de développement de nouveaux produits pharmaceutiques.

Propriété industrielle

Le CTIAA renforce sa coopération avec l'INAPI et l'OMPI

Le Centre Technique des Industries Agroalimentaires (CTIAA) a accueilli, M. Abdelhafid Belmehdi, Directeur général de l'institut national de la propriété industrielle (INAPI), et M. Mohamed Salek Ahmed Othman, Directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie.

La visite a été suivie d'une séance de travail présidée par M. Karim Djilali, Directeur général du CTIAA, en présence des cadres du Centre.

Les échanges ont porté sur les perspectives de renforcement de la coopération dans les domaines de l'innovation et de la propriété industrielle, ainsi que sur les activités du CTIAA en matière de formation, d'accompagnement technique, d'analyses de laboratoire et de recherche et développement.

Cette rencontre a également permis d'explorer les possibilités de mise en commun des expertises et de transfert de connaissances, au service de l'innovation et du développement du secteur des industries agroalimentaires.

F.A.

A travers une nouvelle session de formation

NESDA renforce les compétences de ses cadres

La wilaya d'Aïn Témouchent a accueilli, lundi, le lancement d'une session de formation intitulée « Package Manager », destinée aux directeurs de plusieurs agences de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Cette formation concerne les directeurs des agences de wilaya d'Oran, Chlef, Tlemcen, Béchar, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tiaret, Mascara, El Bayadh, Aïn Defla, Relizane, Aïn Témouchent, Mostaganem, Naâma, Tissemsilt, Djelfa, Alger-Ouest et Tizi Ouzou.

Organisée dans le cadre de la stratégie de la NESDA visant à développer et à renforcer les compétences de ses cadres, cette session a pour objectif d'améliorer leurs capacités professionnelles et managériales. Elle s'inscrit également dans une démarche d'amélioration des performances, d'efficacité de la gestion et d'adaptation aux évolutions que connaît l'agence.

À travers cette initiative, la NESDA entend ainsi poursuivre ses efforts en matière de développement des compétences de ses responsables et renforcer l'accompagnement de l'entrepreneuriat à travers une gestion plus efficace et adaptée aux besoins des porteurs de projets.

F.A.

MÉCANISATION AGRICOLE

L'Algérie et l'Italie renforcent leur coopération pour **moderniser** le secteur

Les opportunités de coopération dans le domaine de la mécanisation agricole comme axe majeur de la modernisation du secteur agricole algérien, ont été au centre d'un forum économique algéro-italien qui s'est tenu lundi à Alger.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'investissement agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Zahreddine Salhi, a indiqué que l'Algérie misait sur l'accélération de la mécanisation agricole pour optimiser les opérations de récolte et réduire les pertes post-récolte, notamment à travers l'introduction de nouvelles technologies et le développement de l'agriculture de précision, selon l'APS. Il a cité, à ce titre, le recours aux drones, à la télédétection et à l'intelligence artificielle, ainsi qu'aux

systèmes d'irrigation économes en eau, particulièrement dans les grands périmètres agricoles du sud du pays.

M. Salhi a également relevé les possibilités de coopération avec les partenaires étrangers, notamment italiens, dans le domaine de la mécanisation et de la modernisation des exploitations agricoles, citant le mégaprojet agro-industriel algéro-italien dans la wilaya de Timimoun, comme un modèle de partenariat dans ce domaine.

De son côté, la directrice générale adjointe des relations commerciales bilatérales avec les pays européens au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Louisa Nesnes, a énuméré les créneaux pouvant contribuer à diversifier les échanges entre l'Algérie et l'Italie, notamment les équipements et machines agricoles

ainsi que les matériaux de construction.

L'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, a relevé, de son côté, que cette mission s'inscrit dans la continuité des échanges bilatéraux dans le secteur agricole.

Elle a indiqué que l'Algérie connaît une transformation de son secteur agricole, avec l'augmentation de la production et l'extension des surfaces cultivées dans le sud du pays, soulignant que « l'expérience et les technologies italiennes peuvent apporter une contribution concrète » dans ce domaine.

Organisée les 28 et 29 septembre à Alger par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), en collaboration avec FederUnacoma, une mission italienne réunissant des entreprises actives dans les machines agricoles, la numérisation,

l'irrigation intelligente, les pépinières de fruits et légumes et le stockage, est en visite à Alger pour participer au forum, à des rencontres B2B et visiter des fermes agricoles. Selon Mme Schiavo, la mission devrait « favoriser le développement de partenariats industriels et les échanges de savoir-faire entre les opérateurs des deux pays ».

Pour sa part, Fabio Ricci, représentant de FederUnacoma, la Fédération italienne des fabricants de machines agricoles, de matériels de jardinage et de leurs composants, a souligné le potentiel de partenariat entre les entreprises des deux pays, notamment à travers le transfert de technologies et la mise en place de solutions adaptées aux besoins du secteur agricole algérien.

R.E.

Dépôt des comptes sociaux

Le CNRC appelle les entreprises à respecter l'échéance du 30 septembre

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) tient à rappeler aux sociétés commerciales concernées l'obligation de déposer leurs comptes sociaux au titre de l'exercice 2025, que le dernier délai à régulariser leur situation est fixé pour aujourd'hui, 30 septembre 2026.



FATIHA A.

Dans un communiqué publié hier, le Centre national du registre du commerce (CNRC) a adressé un rappel aux sociétés commerciales légalement tenues de procéder au dépôt de leurs comptes sociaux, les appelant à accélérer l'accomplissement de cette formalité au titre de l'exercice 2025, avant l'expiration du délai fixé au 30 septembre 2026. Dans ce rappel destiné aux entreprises concernées, le CNRC souligne que le dépôt des comptes sociaux constitue une obligation légale, invitant l'ensemble des sociétés commerciales à se rapprocher des antennes locales du Centre afin d'effectuer cette opération dans les délais impartis. Cette démarche intervient alors que l'échéance légale approche à grands pas, ne laissant plus que

quelques jours aux entreprises concernées pour régulariser leur situation et accomplir la formalité requise. Le CNRC précise que tout retard ou manquement dans l'accomplissement de cette obligation expose les sociétés concernées aux mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Le respect de la date limite du 30 septembre revêt ainsi une importance particulière pour les entreprises assujetties à cette formalité. Afin de faciliter la procédure pour les opérateurs économiques, le Centre rappelle également que les sociétés concernées peuvent effectuer le dépôt de leurs comptes sociaux en ligne, via l'application disponible sur le portail électronique « Sidjilcom ». Par ailleurs, les services du CNRC et ses antennes locales, implantées à travers les différentes wilayas du pays, restent à la disposition des opérateurs éco-

nomiques souhaitant obtenir des informations complémentaires ou accomplir les démarches liées au dépôt des comptes sociaux. Cette obligation s'inscrit dans le cadre des exigences légales auxquelles sont soumises les sociétés commerciales en matière de transparence et de suivi de leur situation auprès du registre du commerce. Le respect des délais réglementaires constitue, à ce titre, une composante essentielle des obligations liées à la gestion et à la conformité administrative des entreprises. Le CNRC appelle ainsi les sociétés concernées à ne pas attendre les derniers jours et à procéder dans les meilleurs délais au dépôt de leurs comptes sociaux au titre de l'exercice 2025, soit via le service électronique mis à leur disposition, soit en se rapprochant des services compétents, afin d'éviter tout retard et les éventuelles mesures qui pourraient en découler.

Serport

Une journée d'étude consacrée au rôle du cadre juridique dans les établissements portuaires

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la formation et l'encadrement juridique, à améliorer le niveau de performance ainsi que les mécanismes de gestion au sein des établissements portuaires, une journée d'étude a été organisée au profit des cadres chargés des affaires juridiques des établissements relevant du secteur portuaire. Initiée par le Groupe des services portuaires « Serport », cette rencontre s'est tenue à la salle de conférences du port d'Alger et a porté sur le rôle, les missions et les responsabilités du cadre juridique au sein de l'entreprise publique économique. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, du directeur général de la Marine marchande et des Ports, Hilal Benouda, du président du Groupe des services portuaires « Serport », Ali Boulaâras, ainsi que du président-directeur général de l'Entreprise du port d'Alger, Mohamed Hadji, aux côtés de la directrice des affaires juridiques auprès du ministère des Transports et de plusieurs cadres juridiques des établissements portuaires. Cette journée d'étude vise à mettre en lumière l'importance de la fonction juridique dans l'accompagnement des mutations économiques et législatives, tout en renforçant la veille juridique, l'audit, l'accompagnement et le conseil, de manière à contribuer à la protection des intérêts de l'entreprise et à l'amélioration de l'efficacité de son fonctionnement. À l'ouverture des travaux, le président du Groupe des services portuaires « Serport », Ali Boulaâras, a souhaité la bienvenue aux cadres juridiques, soulignant l'importance du rôle de la fonction juridique dans l'accompagnement de l'entreprise et la réalisation de ses objectifs. Il a également insisté sur la nécessité de développer les compétences et de suivre les évolutions législatives et technologiques. De son côté, l'expert en droit des affaires et des marchés publics, le professeur-conférencier Nasreddine Lazaar, a abordé le rôle central du cadre juridique au sein de l'entreprise, en tant que source d'information juridique et acteur en matière de conseil, d'orientation, de sensibilisation, d'audit et de gestion des contentieux. L'une des principales questions soulevées lors de cette intervention a porté sur la nature de la relation entre le cadre juridique et le gestionnaire. Il a été souligné, à ce titre, que le conseiller juridique n'est ni un décideur ni un gestionnaire de l'entreprise et qu'il n'a pas vocation à donner des ordres. Sa mission consiste essentiellement à fournir un avis et un conseil juridiques, à alerter sur les éventuels risques et à proposer des solutions ainsi que des options juridiques permettant au responsable de prendre la décision appropriée. Les participants ont également insisté sur l'importance d'une bonne compréhension des problématiques soulevées et sur la capacité à simplifier l'information juridique et à la transmettre de manière claire aux différents services. Le renforcement de la coordination et de l'échange d'expériences entre les cadres juridiques des établissements du secteur a également été mis en avant.

F.A.

Réseau routier

Les travaux de maintenance et de modernisation se poursuivent à travers plusieurs wilayas

Les projets relevant du secteur des Travaux publics connaissent une avancée dans plusieurs wilayas du pays, avec la poursuite des opérations d'entretien, de renforcement, de revêtement et de modernisation du réseau routier. Selon un communiqué du ministère, publié hier, ces interventions visent notamment à améliorer l'état des infrastructures, fluidifier la circulation, renforcer la liaison entre les différents axes et wilayas, réduire les distances et améliorer les conditions de déplacement des usagers de la route. À Tindouf, les travaux de renforcement de la route nationale (RN) n°50, entre les points kilométriques (PK) 376 et 391, sur une distance de 15 km, ont atteint la phase de mise en place de la première couche de grave-bitume (GB), après l'achèvement des opérations de fraisage de l'ancienne couche de roulement. Dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, les travaux de modernisation de la RN n°6, sur un linéaire de 150 km reliant Bordj Badji Mokhtar à Timiaouine, se poursuivent avec l'achèvement du lot n°2 sur 30 km, entre les PK 2013 et 2043. Ce lot, confié à la Société nationale des travaux publics (SNTTP), connaît actuellement le lancement de la mise en œuvre de la couche d'imprégnation en cut-back 0/1. À Souk Ahras, dans le cadre du projet de dédoublement de la RN n°16 entre Souk Ahras et Mechroha, sur 17 km, les travaux du lot n°3 ont atteint la phase de mise en place de la couche de béton bitu-

mineux (BB) sur la voie droite en direction de la wilaya de Souk Ahras. Dans la wilaya de Tiaret, les travaux d'entretien de la RN n°90, répartis en deux lots, avancent sur le tronçon reliant la commune de Sidi Abderrahmane aux limites de la wilaya de Saïda, sur une distance de 13 km. À Boumerdès, les travaux de renforcement de la RN n°25, reliant les limites de la wilaya de Tizi Ouzou à Takdempt, dans la commune de Dellys, se poursuivent sur une distance de 19,90 km, dans le cadre du programme d'entretien et de renforcement du réseau routier. Dans la wilaya de Bouira, les opérations programmées portent notamment sur la modernisation du chemin de wilaya (CW) n°93 sur 20 km, traversant les communes de Lakhdaria, Maâla et Zbarbar. Elles concernent également le renforcement de la RN n°29 sur 12,7 km, au niveau des communes de Lakhdaria et Bouderbala. Inscrits au titre du programme 2026, ces travaux portent actuellement sur la mise en place de la couche de fondation en grave concassée ainsi que de la couche de base en grave-bitume (GB). À Aïn Témouchent, les travaux de revêtement de la RN n°2, sur le tronçon reliant la ville d'El Malah à Aïn Témouchent, avancent sur une distance totale de 12,6 km. Les opérations de mise en œuvre du béton bitumineux ont été lancées après l'achèvement des différentes étapes préparatoires. Dans la wilaya de Béni Abbès, le lot n°2 du projet

de réalisation de la route reliant Béni Abbès à Tabelbala se poursuit sur une distance de 69,05 km. Parallèlement, des opérations sont menées pour réparer les dégradations causées par les intempéries sur la RN n°50, entre les PK 114 et 245. Les premières étapes du projet de réalisation d'un ouvrage d'art sur cette même route nationale ont également été lancées entre les PK 215 et 220, au niveau de l'oued Ed-Doura. À El Bayadh, dans le cadre du projet de renforcement de la RN n°111 sur 10,5 km, les travaux se poursuivent conformément au programme établi. Une opération de comblement des accotements à l'aide de matériaux de type « fils » a notamment été entamée sur une distance de 3 km. Dans la wilaya de El Meghaïer, le projet de revêtement de la RN n°3, entre la commune de Sidi Khelil, au PK 453+000, et la commune de Tendla, au PK 470+000, porte sur 17 km. Les travaux ont franchi une nouvelle étape avec le lancement de la mise en place d'une couche expérimentale de béton bitumineux (BB), à partir du PK 470+000, dans la commune de Tendla, en direction de Sidi Khelil. À M'Sila, les travaux d'élargissement de la RN n°45, entre les PK 40+000 et 47+000, sur 7 km, avancent dans le cadre du projet de dédoublement de cet axe. Cette opération s'inscrit dans les projets de développement destinés à améliorer la fluidité du trafic et à renforcer la sécurité routière.

F.A.

AFLOU

Remise de **titres** de concession à 5 investisseurs agricoles

L'opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et de la promotion de l'investissement agricole via la plateforme numérique dédiée à cet effet, soulignant que les titres délivrés aux cinq investisseurs de la wilaya d'Aflou ont été établis en coordination avec l'Office national des terres agricoles.



Des titres de concession ont été remis à cinq (5) investisseurs agricoles de la wilaya d'Aflou, dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole et du développement des cultures stratégiques, ont indiqué mardi les services de la wilaya. La cérémonie de remise de ces titres a été supervisée par le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du wali délégué d'Aflou, Younes Benmerrah, en présence de directeurs exécutifs, des autorités locales, de notables locaux et d'agriculteurs. Le wali de Laghouat a indiqué, à ce sujet, que l'opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et de la promotion de l'investissement agricole via la plateforme numérique dédiée à cet effet, soulignant que les titres délivrés aux cinq

investisseurs de la wilaya d'Aflou ont été établis en coordination avec l'Office national des terres agricoles. Il a ajouté que les projets en question ciblent principalement la plantation d'arbres fruitiers, notamment les oliviers, pommiers, abricotiers, grenadiers et poiriers, des cultures réussies dans la région, grâce à ses conditions naturelles et climatiques favorables. M. Benmalek a également mis en avant le potentiel agricole des régions d'Aflou et de Laghouat, notamment dans les cultures stratégiques, telles que la pomme de terre et les céréales, ainsi que les légumes et les fruits, soulignant l'importance de développer ces cultures pour contribuer à l'approvisionnement du marché et à la sécurité alimentaire. Il a assuré que les terres attribuées aux investisseurs étaient dénuées de toutes contraintes et disposant de raccordements électriques, présen-

tés, par ailleurs, la volonté des services de l'hydraulique et de l'agriculture ainsi que des organismes concernés d'accompagner et de soutenir les investisseurs afin de concrétiser leurs projets et de contribuer au renforcement de la production agricole, à échelles locale et nationale. De son côté, Fatma Zohra Belhadj, responsable du service de l'investissement agricole au sein de la Direction des services agricoles de la wilaya de Laghouat, a précisé que l'opération concerne quatre investisseurs dans la région de Kheneg El-Ham (commune de Guellet Sidi-Saad) et le cinquième dans la zone d'El-Malaab (commune de Hadj-Mecheri). Et de continuer que les investisseurs bénéficieront de l'accompagnement des services concernés, notamment en ce qui a trait aux autorisations de forage de puits, la réalisation de pistes d'accès et le raccordement au réseau d'électrification agricole, en plus de l'accompagnement technique.

Constantine

Appel à développer la filière des céréalière et des légumes secs

Des chercheurs, experts et professionnels participant au 7e colloque national sur «le développement des céréales d'hiver», organisé lundi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, ont appelé au développement de la filière céréalière et des légumes secs et à l'amélioration de son rendement. Le Dr Ilhem Kedira, professeure à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger et membre du Conseil national de la mécanisation agricole, a abordé, dans sa communication, la «mécanisation agricole : méthodes pour réduire les pertes lors de la récolte», au cours de laquelle elle a mis en lumière le rôle de la mécanisation dans la réduction des pertes pouvant survenir lors des récoltes, et insisté sur l'importance d'adopter des moyens et des techniques appropriés pour garantir la préservation du produit et améliorer l'ef-

ficacité du processus de production. Elle a également souligné l'importance de la maîtrise des différentes étapes du processus de récolte, notamment par l'utilisation optimale des équipements agricoles et leur ajustement en fonction de la nature des cultures et des conditions de terrain, ce qui permet, selon elle, de réduire la perte de grains et d'améliorer la qualité du produit récolté. De son côté, Khaled Belebdaoui, ingénieur, directeur général d'une entreprise économique active dans le domaine agricole et membre du Conseil national de la mécanisation agricole, a traité le sujet du «contrôle du processus de semis» en tant qu'étape essentielle de l'itinéraire technique de la production céréalière. Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance de maîtriser ce processus dans le cadre des efforts visant à améliorer le rendement des cultures,

avant de souligner l'importance du contrôle précis aux différentes étapes du processus de semis, notamment en ajustant la profondeur de semis, la densité et la distribution des semences de manière régulière, et le choix des équipements et des moyens adaptés à la nature du sol et de la culture. Cela permet, a-t-il dit, de garantir une germination homogène et d'améliorer l'utilisation des ressources disponibles, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité des cultures et de la qualité de la production. Dans une communication intitulée «La santé des sols et son rôle dans la promotion de la production céréalière face aux changements climatiques», Asma Bounas, chercheuse à l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a abordé l'importance de la santé des sols dans le soutien de la production céréalière, ainsi que le rôle de

Chlef Hausse de la production halieutique dans les ports

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Chlef a enregistré en 2026 une hausse significative de la production halieutique dans les ports et les abris de pêche de la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. Le directeur du secteur, Hocine Melikeche, a précisé à l'APS, que ses services avaient enregistré, entre le 1er janvier et le 31 août de l'année en cours, une production de 5.417 tonnes de ressources halieutiques dans les ports et les abris de pêche situés le long du littoral de la wilaya. Le responsable a souligné que ce bilan est considéré comme «record et en hausse de 100 %» par rapport à la même période de l'année dernière, au cours de laquelle une production de 2.422 tonnes avait été enregistrée. M. Melikeche a expliqué cette hausse par l'organisation de la pêche en mer, le respect des périodes de repos biologique des différentes espèces de poissons, qui a contribué à leur abondance sur le littoral local, ainsi que par l'élargissement de la flotte de pêche et par des conditions climatiques propices à la pratique de cette activité. En ce qui concerne la participation des navires de la wilaya de Chlef à la campagne de pêche au thon rouge, la même source a indiqué que la wilaya avait mobilisé cinq (5) navires pour cette opération, qui s'est déroulée du 19 mai au 1er juillet 2026, pour une production totale de 292 tonnes (bilan de production des cinq navires). A noter, la wilaya de Chlef dispose de deux ports de pêche en mer dans les communes de Ténès et d'El Marsa, ainsi que d'un abri de pêche en mer dans la commune de Beni Haoua et d'un deuxième abri dans la commune de Sidi Abderrahmane, tandis que la flotte de pêche en mer est estimée à 469 unités de pêche diverses (chalutiers, sardiniers, petits métiers et thonniers).

A partir du barrage de Tagharist à Khenchela Les communes de la daïra de Bouhmama bientôt alimentées en eau potable

Les habitants des 4 communes de la daïra de Bouhmama, dans la wilaya de Khenchela, seront «bientôt» alimentées en eau potable à partir du barrage de Tagharist, situé dans la commune de Yabous, a indiqué, lundi, le directeur de l'hydraulique, Rachid Benachour. Le même responsable a précisé, dans une déclaration, à l'APS que le projet d'alimentation en eau potable des 4 communes en question, en l'occurrence Bouhmama, Yabous, Chelia et M'sara, à partir de ce barrage «est en phase d'essais techniques et de levée de certaines réserves en vue de sa mise en service avant la fin de l'année en cours». M. Benachour, ajoutant qu'une enveloppe financière de 3,3 milliards de dinars a été allouée à la réalisation de ce projet, a souligné que les travaux ont consisté à construire 4 stations de pompage, 7 réservoirs et la pose de 98.000 mètres linéaires de conduites. Le directeur de l'hydraulique a affirmé que ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable des communes citées, approvisionnées aujourd'hui par des puits artésiens.

Allergies d'automne

Comment les reconnaître et s'en protéger ?

À l'automne, pollens, moisissures et acariens peuvent réveiller les allergies. Reconnaître les symptômes et limiter l'exposition aux allergènes permet de mieux les prévenir et de préserver sa qualité de vie.



Avec l'arrivée de l'automne, certains symptômes respiratoires refont surface. Pollens, moisissures et acariens figurent parmi les principaux allergènes à surveiller, selon les allergologues. Pour certaines personnes, cette période peut s'accompagner d'une recrudescence des éternuements, du nez qui coule, des démangeaisons, des yeux larmoyants ou encore de la toux. Les pollens de certaines plantes, les moisissures favorisées par l'humidité, mais aussi les acariens et les poussières présents dans les logements peuvent être à l'origine de ces symptômes. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les allergènes présents dans l'environnement, la pollution de l'air et les moisissures peuvent contribuer à l'apparition ou à l'aggravation de troubles respiratoires. L'automne peut ainsi favoriser l'exposition à certains allergènes, notamment avec le retour à une vie davantage en intérieur et l'augmentation de l'humidité dans certains logements. Les symptômes les plus fréquents sont les éternuements répétés, le nez bouché ou qui coule, les démangeaisons du nez et de la gorge, les yeux rouges ou larmoyants et, chez certaines personnes, une toux ou une gêne respiratoire. La difficulté consiste parfois à distinguer une allergie d'un simple rhume : une allergie se ca-

ractérise souvent par des démangeaisons du nez ou des yeux et par des symptômes qui persistent aussi longtemps que l'exposition à l'allergène se poursuit. Les personnes présentant une toux persistante, des sifflements respiratoires, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique doivent être particulièrement vigilantes, car ces manifestations peuvent également être associées à l'asthme. L'OMS estime qu'environ 363 millions de personnes souffraient d'asthme dans le monde en 2023, tandis que cette maladie aurait été responsable d'environ 442 000 décès au cours de la même année. L'organisation rappelle également que les allergènes, la fumée, la pollution et les moisissures peuvent favoriser ou aggraver les symptômes respiratoires chez les personnes sensibles. Le changement climatique constitue par ailleurs un facteur à surveiller. L'augmentation des températures et du dioxyde de carbone peut favoriser des saisons polliniques plus longues et une production accrue de pollen, ce qui peut prolonger la période pendant laquelle certaines personnes présentent des symptômes allergiques. Pour limiter les manifestations pendant l'automne, les spécialistes recommandent avant tout d'identifier le ou les allergènes responsables. Lorsque les pollens sont en cause, il peut être utile de surveiller les niveaux de pol-

len dans sa région et d'adapter les activités extérieures pendant les périodes de forte concentration. À la maison, il est important de lutter contre l'humidité, de rechercher les éventuelles traces de moisissures et d'assurer un entretien régulier du logement. Une attention particulière doit être accordée à la chambre et à la literie chez les personnes sensibles aux acariens. Les allergologues conseillent d'éviter autant que possible la fumée de tabac, qui peut aggraver les problèmes respiratoires. Les personnes sensibles aux moisissures peuvent, quant à elles, limiter le contact direct avec les feuilles mortes et les végétaux en décomposition lors des travaux de jardinage. De même, une consultation médicale ou allergologique est recommandée lorsque les symptômes reviennent chaque année, perturbent le sommeil ou les activités quotidiennes, persistent malgré les mesures de prévention ou s'accompagnent de difficultés respiratoires. Des examens peuvent permettre d'identifier les allergènes responsables et de proposer une prise en charge adaptée. En cas de difficulté importante à respirer ou d'aggravation rapide des symptômes, une prise en charge médicale urgente est nécessaire. Les allergies d'automne ne doivent donc pas être considérées comme une simple gêne saisonnière.

R.S.

Tipasa

Des portes ouvertes pour promouvoir le produit touristique local

Le complexe du village touristique «CET» de Tipasa a abrité, samedi, une manifestation- portes ouvertes consacrée à la promotion du produit touristique local, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre). Organisée par la Direction locale du tourisme, la manifestation a attiré de nombreux professionnels du secteur, notamment des artisans, agences de tourisme et de voyages, hôteliers, exploitants de plages privées et offices de tourisme. Placée sous le thème «L'agenda numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme», elle a réuni différents secteurs liés à l'activité touristique. Le programme a notamment débuté par l'organisation d'un mariage traditionnel intitulé «Patrimoine et traditions», ainsi que par une exposition de produits de l'artisanat caractérisant la région. A cette occasion, le directeur de l'organisation, des affaires juridiques et de la documentation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelfattah Bougana, a souligné l'importance du secteur touristique en tant que moteur de création de richesses, de soutien au développement local et de valorisation des atouts naturels, culturels et civilisationnels de l'Algérie. Il a ajouté que le ministère poursuit ses efforts pour accompagner la transformation numérique, améliorer la qualité des services et renforcer l'attractivité et la compétitivité de la destination Algérie. Une démarche, a-t-il dit, qui repose notamment sur la diversification de l'offre et la valorisation des potentialités des différentes régions, à travers le développement du tourisme balnéaire, saharien, de montagne, culturel et thermal, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'accompagnement des projets. Le même responsable a également mis en avant l'importance accordée au tourisme balnéaire, à travers le développement du cadre législatif et réglementaire afin de concilier investissement, amélioration des services et préservation de l'environnement. Il a rappelé l'ambition de l'Algérie de bâtir un tourisme moderne, numérique, authentique et durable. La manifestation a par ailleurs été marquée par plusieurs interventions consacrées au rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans l'activité des agences de tourisme et de voyages ainsi que dans le travail des guides et accompagnateurs touristiques. Elles ont également porté sur le cadre juridique et réglementaire relatif à la concession et à l'exploitation des plages autorisées à la baignade, outre la présentation de l'expérience d'un investisseur touristique bénéficiaire d'un droit de conces-

Etude

Environ un cancer sur huit dans le monde lié à des infections

Quelque 2,3 millions de nouveaux cas de cancer dans le monde, soit environ un sur huit, sont causés par des infections, souvent évitables, selon une nouvelle estimation de l'agence contre le cancer (Circ) de l'Organisation mondiale de la santé, dévoilée mardi. Cette étude, publiée dans The Lancet Oncology, livre le panorama le plus récent de la maladie, en tenant compte notamment de la compréhension des causes de cancers et de données d'incidence mondiales élargies et mises à jour. Les scientifiques ont ainsi souligné la part des nouveaux cas de cancers en 2024 attribuables à 12 agents infectieux, dont des virus, des bactéries et des parasites.

L'infection par la bactérie *Helicobacter pylori*, responsable d'environ 760 000 cas de cancer, pèse le plus lourd, suivi de près par le papillomavirus humain (ou HPV, son acronyme anglais), à l'origine de 750 000 cas. Le virus de l'hépatite B a provoqué quelque 360.000 cas, celui d'Epstein-Barr environ 260.000 cas et le virus de l'hépatite C quelque 160.000 cas. A eux cinq, ces agents infectieux sont responsables de la quasi-totalité des cancers d'origine infectieuse, note l'agence spécialisée de l'OMS. La quatrième place est prise par le virus d'Epstein-Barr fait écho aux découvertes croissantes sur le rôle de ce virus répandu, membre de la famille de l'herpès, dans l'apparition de plusieurs cancers : carcinome du nasopharynx, lymphomes, certains cancers de l'es-

tomac, etc. «Le paysage des cancers liés aux infections continue d'évoluer à mesure que les connaissances scientifiques progressent», a noté le Dr Gary Clifford, coauteur principal de l'étude, cité dans un communiqué du Circ. L'étude fait également apparaître d'importantes inégalités géographiques. L'Asie de l'Est concentre ainsi 42% des cancers d'origine infectieuse dans le monde, principalement causés par la bactérie *Helicobacter pylori* et par le virus de l'hépatite B. L'Afrique subsaharienne (28,5%) est également très touchée, sous l'effet du papillomavirus et du virus responsable du sarcome de Kaposi. Globalement, plus des trois quarts des cancers liés à une infection sont survenus en 2024 dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où l'ac-

cès à la prévention et au traitement reste inégal. Plusieurs stratégies «scientifiquement prouvées» permettront pourtant d'éviter la plupart des cancers d'origine infectieuse : vaccinations (contre le HPV et le virus de l'hépatite B), dépistages et traitements (H. pylori, hépatites virales ou encore VIH), soulignant les auteurs de l'étude. Mais ces actions préventives se heurtent dans de nombreuses régions du monde à des freins persistants -financiers, politiques ou liés aux systèmes de santé. Outre la prévention, il faut développer de nouveaux outils, notamment des vaccins contre le virus d'Epstein-Barr et d'autres infections cancérogènes pour lesquelles il n'existe actuellement aucune mesure préventive efficace, plaide aussi le Circ.

INONDATION

Quatre décès à Bangkok, le bilan en Thaïlande monte à 23 morts

Quatre personnes sont décédées à Bangkok dans les inondations causées par des pluies diluviennes qui touchent la Thaïlande depuis la mi-septembre, portant le bilan à 23 morts dans le pays, a annoncé mardi le gouvernement. L'autorité chargée de la gestion des catastrophes a indiqué que les inondations avaient touché 29 des 77 provinces du pays d'Asie du Sud-Est. Quatre personnes sont décédées à Bangkok, huit à Samut Prakan, située entre la capitale et la mer, et six à Sa Kaeo (est), a-t-elle précisé. Environ 700.000 personnes ont été touchées par la montée de l'eau dans la capitale qui a conduit samedi à déclarer l'état de catastrophe naturelle, selon l'autorité. Mardi, certaines parties de Bangkok sont encore inondées. Les écoles sont fermées pour la deuxième journée consécutive et près de 7.000 personnes ont dû s'abriter dans plus de 230 centres d'accueil répartis dans toute la ville, selon les autorités de Bangkok. D'autres décès ont été enregistrés à Chanthaburi, au sud-est de Bangkok, ainsi qu'à Ayutthaya et Saraburi, deux provinces situées au nord de la capitale.

JAPON

Tokyo connaît sa plus longue série de jours de pluie jamais enregistré

La capitale japonaise Tokyo a enregistré mardi son 34e jour consécutif de pluie, la plus longue série enregistrée depuis le début des statistiques comparables en 1886, a indiqué l'Agence météorologique japonaise (JMA). Alors que la saison des pluies s'achève normalement en juillet à Tokyo, les précipitations se poursuivent tout au long de l'été, provoquant notamment d'importantes inondations autour de la capitale. Masayuki Kyoda, un responsable de la JMA, a déclaré aux médias que «la configuration météorologique particulière mentionnée ce mois-ci s'explique en partie par El Nino», un phénomène climatique naturel qui entraîne une élévation des températures dans l'océan Pacifique. El Niño est un phénomène naturel qui revient à tous les deux à sept ans. Ses effets se produisent désormais dans un contexte d'émission durable des océans provoqué par les émissions de gaz à effet de serre. L'élévation des températures océaniques augmente également le risque de phénomènes météorologiques extrêmes, rappelle l'Observatoire européen Copernicus. Un océan plus chaud apporte davantage de chaleur et d'humidité à l'atmosphère, ce qui peut intensifier les prélèvements et les tempêtes. «Les fronts pluvieux d'automne persistent plus longtemps que d'habitude», a ajouté M. Kyoda. Selon lui, cette situation s'explique par le maintien, lui aussi anormalement prolongé, d'un système de hautes pressions dans le Pacifique.

ONU

Guterres appelle à combattre le racisme par l'unité et l'action concrète

Le Programme d'action de Durban constitue une feuille de route mondiale pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les formes d'intolérance qui y sont associées. Axe sur les victimes, il préconise notamment des mesures dans les domaines du développement socio-économique, de la protection des victimes et des réformes institutionnelles.



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale à renforcer la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination, soulignant que ces fléaux continuent de «contaminer nos sociétés» et d'approfondir les inégalités. S'exprimant lors d'une réunion de haut niveau marquant le 25e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, M. Guterres a affirmé que «l'antidote à ces poisons est l'unité et l'action concrète». Le Programme d'action de Durban constitue une feuille de route mondiale pour lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les formes d'intolérance qui y sont asso-

ciées. Axe sur les victimes, il préconise notamment des mesures dans les domaines du développement socio-économique, de la protection des victimes et des réformes institutionnelles. M. Guterres a souligné que le racisme «demeure profondément enraciné dans l'héritage du colonialisme, de l'esclavage et de l'oppression». Il a également rapporté que «les discours de haine et la désinformation, amplifiés par les technologies et les outils numériques, contribuent aujourd'hui à aggraver le phénomène». Le patron de l'ONU a appelé les gouvernements à renforcer les institutions et à «appliquer efficacement les lois contre la discrimination, tout en démantelant les formes de discrimination systémique et en investissant dans des sociétés plus inclusives et équi-

tables». Le Secrétaire général a également exhorté les entreprises technologiques à «identifier et corriger les biais présents dans les systèmes d'intelligence artificielle et à veiller à ce que les technologies numériques assurent l'égalité, l'inclusion et la justice numérique». Il a enfin appelé à «prendre des mesures concrètes pour faire face aux conséquences persistantes de l'esclavage, du colonialisme et de la discrimination raciale, notamment à travers une justice réparatrice fondée sur le droit international des droits de l'homme». En conclusion de son intervention, M. Guterres a appelé à bâtir des sociétés où «il n'y a pas de place pour le racisme et la discrimination», en défendant la dignité, les droits et le sentiment d'appartenance de tous.

Recul de l'aide internationale

Plus de 8 millions de réfugiés et déplacés menacés

Les coupes budgétaires poussent les organisations de soutien aux réfugiés au «point de rupture» dans plusieurs zones cruciales, où près de 8,3 millions de personnes risquent d'être privées d'aide cette année, a alerté mardi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). «La protection ne peut être réduite indéfiniment sans provoquer l'effondrement des systèmes. En deçà d'un certain seuil, les services ne se contentent pas de toucher moins de personnes, ils peuvent cesser totalement de fonctionner, laissant les plus vulnérables sans la pro-

tection dont ils ont besoin», a prévenu Dominique Hyde, directrice des relations extérieures du HCR, à l'occasion de la publication d'un rapport de l'organisation. Dans ce rapport, l'organisation explique que sa capacité à protéger et à assister les réfugiés est «érodée par une aggravation du déficit de financement», qui la contraindrait à réduire ses programmes essentiels. Les fonds disponibles de l'agence sont déjà passés de 5,2 milliards de dollars à 3,9 milliards entre 2024 et 2025 du fait d'une baisse des contributions. Et fin juillet 2026, le HCR n'avait reçu que 32% des 8,5 milliards de

dollars nécessaires pour l'année, alors même que le nombre de personnes concernées de son mandat de protection se maintient à des niveaux qualifiés d'«historiquement élevé». Cette situation place près de 8,3 millions de personnes sous la menace d'une privation d'aide, ajoute l'agence. «Lorsque l'enregistrement s'arrête, que les foyers d'accueil ferment ou que les services de protection de l'enfance disparaissent, les risques identiques que les populations ont fuis - violence, exploitation et abus - resurgissent dans les zones de déplacement», a relevé Mme Hyde.

BIRMANIE

Au moins 17 morts suite à des inondations dans le Sud du pays

Au moins 17 personnes sont décédées lundi soir à la suite d'inondations et de glissements dans la région de Tanintharyi, en Birmanie, ont indiqué mardi les secouristes, cités par des médias locaux. Selon le porte-parole de la Ligue nationale de Dawei, Ko Yonathan, 14 personnes ont trouvé la mort dans le canton de Laung Lone, une dans le canton de Thayet Chaung et deux dans le canton de Dawei. «On compte au moins 20 personnes portées disparues. Certaines ont été retrouvées vivantes. Il ya également des blessés. Le nombre de blessés est encore difficile à confirmer en raison des difficultés de communication», at-il déclaré. La même source a précisé que parmi les personnes décédées, figuraient quatre femmes et trois enfants. Les secouristes ont affirmé que l'armée effectuait un contrôle strict des équipes d'aide et de secours se rendant dans le canton de Laung Lone, le plus durement touché par les inondations et les glissements de terrain. Selon la Ligue nationale de Dawei, plus de 60 villages de la région de Dawei sont touchés par des inondations et des glissements de terrain. Le gouvernement militaire a annoncé qu'environ 8.431 victimes des inondations de quatre quartiers du canton de Laung Lone ont été évacuées vers le monastère de Pantawwa. Le département de météorologie et d'hydrologie de la junte a indiqué que 280 millimètres de pluie sont tombés dans la ville de Dawei en 27 heures dimanche dernier, établissant un nouveau record de prélèvement pour un mois de septembre depuis 80 ans. De son côté, le responsable de l'équipe des services médicaux d'urgence de Dawei Zabuthiri, Aung Myo, a indiqué que le niveau de l'eau a baissé mardi. «Nous secourons les personnes bloquées dans les villages et déblayons la boue causée par les glissements de terrain afin de poursuivre les opérations de sauvetage», at-il déclaré. Les opérations de secours se poursuivent dans les zones affectées.

JS KABYLIE

Trêve studieuse et révolution en vue pour Belhocine

Le bilan comptable des deux premières journées de championnat — alternant entre le chaud et le froid avec une victoire et une défaite — n'a pas rassasié Karim Belhocine. L'entraîneur de la JS Kabylie a décidé de transformer la trêve internationale en un véritable laboratoire. L'objectif est limpide : corriger les imperfections, insuffler une nouvelle dynamique et rebattre les cartes au sein d'un effectif où personne n'est assuré de conserver sa place.

Dès son installation sur le banc kabyle, le technicien a fait de la concurrence saine son leitmotiv. Les premiers constats réalisés en match officiel, combinés aux enseignements tirés des séances de travail et du récent galop d'essai amical face à l'USO Amizour, ont poussé le staff à revoir sa copie. Pour Belhocine, cette coupure offre le temps idéal pour remettre l'ensemble de son groupe sur la même ligne de départ et tester de nouvelles associations en vue de la prochaine sortie périlleuse face à l'ASO Chlef.

Si la charnière centrale devrait, sauf surprise de dernière minute, conserver la confiance du staff, il en va autrement pour les couloirs défensifs. Le coach kabyle cherche à optimiser l'équilibre général et la complémentarité entre les arrières latéraux et les animateurs offensifs.

Le milieu de terrain fera également l'objet de rectifications majeures. Le staff technique est en quête de l'alchimie idéale, celle qui permettra de muscler la récupération, d'assurer une maîtrise sereine du tempo et d'accélérer la projection vers l'avant. Les séances d'entraînement à venir s'annoncent donc décisives pour les milieux de terrain désireux de s'imposer dans l'entrejeu.

Le secteur offensif bousculé : Akhrib et Lagha en embuscade

C'est incontestablement sur le plan offensif que les lignes pourraient bouger le plus. Plusieurs éléments

ont profité de la période récente pour marquer de précieux points. C'est le cas d'Akhrib, très en vue, qui postule désormais avec insistance à un temps de jeu conséquent.

De son côté, Lagha a confirmé son efficacité en signant un doublé lors des deux derniers matchs amicaux, envoyant un message fort à son entraîneur. Face à des choix offensifs encore en phase de rodage, ces prestations majuscules offrent de nouvelles solutions tactiques que Belhocine ne manquera pas d'exploiter pour donner plus de mordant à son attaque.

Au bout du compte, cette trêve internationale ne sert pas seulement à bricoler, mais à bâtir une structure solide et pérenne. L'ambition n'est pas de tout révolutionner par simple caprice, mais d'aligner l'équipe la plus équilibrée et la plus percutante. Entre les tauliers qui défendront leur statut, les postulants aux théorèmes de la réussite et les inforgérables de la trêve, la JSK pourrait afficher un visage profondément renouvelé contre l'ASO Chlef. Le compte à rebours est lancé pour le technicien kabyle afin de valider ses choix définitifs.

H.M.



MLS/USA

Farsi s'impose face à Messi

Ayant pris sa retraite internationale cet été, Lionel Messi a donc joué ce week-end de trêve internationale avec son club, l'Inter Miami.

Il était en déplacement dans l'Ohio pour affronter les Columbus Crew de l'international Algérien Mohamed Farsi qui revient bien depuis quelques mois après une longue absence pour cause de blessure.

Dès la neuvième minute, sur une belle transversale de Farsi, le Marocain Anass Zarouzy fixe et frappe un ballon qui s'écrase sur l'arrête du gardien Argentin de Miami Rocco Rios Novo. un quart d'heure plus tard, une faute est commise



dans la surface et Joseph Martinez ouvre le score pour les locaux (28e).

Cinq minutes après ça, Lionel Messi va exécuter un coup-franc dans un angle fermé côté droit. On pense qu'il va centrer pour trouver la tête d'un de ses coéquipiers comme Luis Suarez ou Case-

miro mais il envoie une merveille de balle enrouée dans la lucarne opposée du gardien pour égaliser (33e) !

L'Inter Miami va pousser par la suite et se verra refuser un but pour hors-jeu, alors qu'en face Zarouzy va trouver encore deux fois la barre avant que Columbus ne marque le but de la victoire au bout des arrêts de jeu (90e+8').

L'Inter Miami qui joue une place aux play-offs reste 3e de la poule Est, alors que les coéquipiers de Mohamed Farsi reviennent à quatre points des barages après cette victoire 2-1.

Formation CAF A

Lancement du quatrième module à Tlemcen

La Direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé lundi au Centre technique régional de Tlemcen le quatrième module de la formation CAF A, destiné aux candidats des groupes 1 et 3, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette session, encadrée par des formateurs fédéraux et des instructeurs agréés par la Confédération africaine de football (CAF), se déroule avec un encadrement spécifique pour chacun des deux groupes, ajoute l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le quatrième module comporte des volets théoriques et pratiques, consacrés notamment aux transitions, aux jeux d'entraînement, aux remises en jeu et aux coups de pied arrêtés (CPA), ainsi qu'au mental intégré, à la cohésion et à la dynamique du groupe, précise la même source.

Un test d'évaluation figure également au programme de cette session, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 1er octobre prochain. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de la DTN visant à renforcer la qualification et le développement des compétences des entraîneurs algériens, conformément aux exigences de la CAF, conclut la FAF.

JO-2028 dames

L'EN affrontera la Centrafrique les 9 et 13 octobre à Alger

L'équipe nationale féminine de football affrontera son homologue centrafricaine, les 9 et 13 octobre prochain à Alger, dans le cadre du 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit à quatre jours du premier rendez-vous face aux Centrafricaines.

Les «Vertes» restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenues grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026. Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. A l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Marathon d'Imedghassen d'Athlétisme

La 16e édition le 3 octobre à Batna

La 16e édition du marathon international d'Imedghassen a été programmée le 3 octobre prochain dans la wilaya de Batna, a-on avis lundi des organisateurs. «Trois parcours sont inscrits au programme de cette compétition : une course de 13 kilomètres, un relais de deux fois 21,1 kilomètres et enfin, un marathon de 42,195 kilomètres», a-t-on indiqué de même source. Elle devrait drainer la participation de plusieurs coureurs étrangers.

Championnat d'Algérie de première division dames

Le programme de la phase aller dévoilé

La Ligue nationale de football féminin a dévoilé, lundi, le calendrier de la phase aller du Championnat d'Algérie de première division de la saison sportive 2026-2027, comprenant les dates des différentes journées, ainsi que les périodes de trêve et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.

La nouvelle saison footballistique débutera le 2 octobre et la phase aller finira le 16 janvier 2027, selon la même source.

Le calendrier annoncé par la Ligue comprend les différentes échéances compétitives programmées durant la première moitié de la saison, ainsi que les pé-

riodes de rêve entre les journées de championnat et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.

Selon le programme de la compétition, les cinq premières journées se dérouleront du 2 au 30 octobre, avant une trêve destinée à permettre la tenue du premier tour préliminaire de la Coupe d'Algérie, prévu les 6 et 7 novembre.

La compétition nationale reprendra le vendredi 13 novembre avec la sixième journée du championnat. Le deuxième tour préliminaire de la Coupe d'Algérie aura, quant à lui, lieu les 11 et 12 décembre.

Du 9e au 15e et dernière journée de la phase aller,

les rencontres de championnat se dérouleront chaque week-end, les vendredis et samedis. La Ligue nationale de football féminin a précisé que ce calendrier reste susceptible d'être modifié ou réaménagé en cas de nécessité, en fonction des exigences organisationnelles et sportives. Pour rappel, le CF Akbou est le détenteur du titre de champion d'Algérie féminin depuis trois saisons consécutives, tandis que la JS Kabylie est tenante de la Coupe d'Algérie depuis deux saisons. D'autre part, le championnat de deuxième division débutera les vendredi et samedi 16 et 17 octobre.

FIFA

Infantino continue à «flatter» les fédérations

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a transmis une lettre assez longue aux six présidents des confédérations de la Fifa, dont deux des plus fervents opposants au patron de l'instance: Aleksander Ceferin, président de l'UEFA, et Victor Montagliani, président de la Concacaf.

Dans ce document, consulté par RMC Sport, Gianni Infantino revient sur les récentes remarques des présidents de certaines confédérations au sujet de la redistribution des revenus de la Fifa. Début septembre, Ceferin et Montagliani avaient fait savoir à la direction de la Fifa que l'instance se devait de verser «au moins 10 millions de dollars» à chacune des 211 fédérations membres, en raison des profits importants réalisés entre 2023 et 2026. La réunion du Conseil de la Fifa prévue le 15 octobre (la première depuis l'abandon du projet de société commerciale) devrait permettre d'en savoir plus à ce sujet. «L'utilisation responsable des ressources existantes de la Fifa et la création de valeur supplémentaire à long terme sont complémentaires. La récente proposition commerciale, désormais retirée, visait à permettre à la Fifa d'investir davantage dans le football – et non à remplacer un soutien qui pourrait être fourni de manière responsable à partir des ressources existantes. Ainsi, cela aurait en fait été en surcharge. Précisément parce que tout ce que la Fifa fait et génère est au bénéfice de ses associations membres», explique Infantino dans ce document consulté par RMC Sport, avant d'indiquer qu'il a demandé au secrétaire général de l'instance de rassembler l'ensemble des suggestions. Toujours selon Gianni Infantino, le conseil de la FIFA devra ensuite établir «le montant et le moment de tout soutien direct supplémentaire aux associations membres» ; «le niveau de réserve prudent nécessaire pour protéger les obligations, la solidité financière et l'indépendance de la Fifa (...) et les dispositifs d'éligibilité, de mise en œuvre, de reporting et d'audit nécessaires pour ga-

rantir des bénéfices durables pour le football». «Tant que l'évaluation et les approbations nécessaires ne sont pas terminées, aucun chiffre préliminaire ne peut être considéré comme un engagement approuvé envers les associations membres. Je ne préjugerai pas du montant. Je soutiendrai le plus grand niveau de financement supplémentaire possible de manière responsable grâce au processus de gouvernance approprié de la Fifa », ajoute Gianni Infantino dans sa lettre transmise aux présidents des six confédérations. Et d'affirmer: «L'ambition est la bienvenue».

«La confiance n'est pas l'absence de désaccord»

Dans ce document, Gianni Infantino en profite pour évoquer sa vision de la Fifa. «Comme indiqué dans ma récente lettre à toutes les associations membres, je propose également une consultation structurée et limitée dans le temps sur la manière dont la prise de décision de la Fifa peut être renforcée. Je vous invite chacun à soumettre d'autres propositions dans ce processus. Lorsque l'approbation des associations membres est requise, les associations membres doivent décider», ajoute-t-il. Et de poursuivre : «Nous pouvons être en désaccord sur la meilleure voie à suivre, mais je ne doute pas que chacun de nous souhaite ce qu'il y a de mieux pour la Fifa, ses associations membres et le football. La confiance n'est pas l'absence de désaccord. Elle se manifeste lorsque nous nous engageons directement, testons les propositions avec les faits et respectons les décisions correctement prises via les processus démocratiques et institutionnels de la Fifa – même lorsque le résultat diffère de celui que nous préfé-

rions».

Gianni Infantino termine sa lettre avec plusieurs messages d'unité: «Ces processus appartiennent à toutes les 211 associations membres. C'est notre responsabilité collective de les respecter et de les protéger. Abordons ce travail dans un esprit d'unité, de respect mutuel et de responsabilité partagée. Je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons atteindre un résultat durable et correctement soutenu pour les associations membres de la Fifa et pour le football dans toutes les régions du monde. La Fifa appartient également à toutes les 211 associations membres. Le football est pour tous, partout. Ces principes doivent continuer à nous guider tous. J'ai hâte de continuer à m'engager avec vous tous pour un avenir uni et plus solide». Actuellement, le fonds de réserve de la Fifa est évalué à 6 milliards d'euros.



Angleterre

Tuchel ne laissera pas Kane reposer

Le sélectionneur de l'Angleterre, Thomas Tuchel, a expliqué dans un entretien accordé à Der Standard que Harry Kane, du Bayern Munich, sera «absolument» titulaire «lors des quatre matches» des Three Lions en Ligue des nations.

«Honnêtement, je préférerais ne pas faire tourner. Je ne suis pas sûr que ce soit possible. Mon scénario idéal serait d'enchaîner les matches, avec au moins six ou sept joueurs du onze de départ en qui nous avons confiance», a déclaré Tuchel.

En conséquence, Kane ne reviendra pas particulièrement reposé à Munich après cette trêve internationale XXL. L'Angleterre disputera le dernier de ses quatre matches mardi soir prochain contre la Tchéquie. Pour le Bayern, la suite se jouera le samedi suivant sur la pelouse du FC Augsburg en Bundesliga.

L'Angleterre s'était inclinée 3-2 face au champion du monde en titre, l'Espagne, lors de la première journée notamment parce que Kane avait manqué un penalty.



La Belgique s'incline face à la France

De Bruyne s'en prend à l'arbitre du match

Les dernières minutes de la confrontation entre la Belgique et la France ont été le théâtre d'un incident retentissant dont le protagoniste fut Kevin De Bruyne, qui s'est accroché avec l'arbitre de la rencontre à cause de l'une des nouvelles règles concernant le retour des joueurs sur le terrain

après avoir reçu des soins. L'équipe de France a décroché une victoire difficile face à son hôte belge sur le score de 1-0, à Bruxelles, dans le cadre de la deuxième journée du groupe 1 de la Ligue A de la Ligue des nations européenne, grâce à un but à la dernière minute inscrit par Michael Olise dans les ultimes instants, offrant aux Bleus la tête du groupe. Selon le site français «Foot Mercato», De Bruyne n'a pas accepté l'application de la nouvelle règle qui prévoit que le joueur attende une minute avant d'être autorisé à revenir sur le terrain, après avoir reçu des soins en dehors des lignes.

La décision a provoqué la colère du capitaine de la sélection belge et, d'après ce qu'a rapporté le journal «Het Laatste Nieuws», De Bruyne a adressé des propos injurieux à l'arbitre et l'a également poussé. Cet incident est survenu lors d'une soirée où la sélection belge n'a pas su répondre au but d'Olise, subissant ainsi une défaite douloureuse devant ses supporters, tandis que l'équipe de France poursuivait son départ en fanfare sous la direction de Zinedine Zidane.

ESPAGNE

Yamal révèle ses échanges avec Messi

L'Espagne a décroché les honneurs mondiaux au terme d'un affrontement tendu contre l'Argentine, en s'imposant grâce à un but décisif de Ferran Torres en prolongation. Cette victoire a sacré Yamal, 19 ans, champion du monde, confirmant son statut de plus grand jeune talent du football mondial.

A l'inverse, cette défaite a marqué une fin poignante à l'illustre carrière internationale de Messi. A 39 ans, l'attaquant légendaire a quitté la sélection peu après le tournoi, regardant une nouvelle génération soulever le célèbre trophée pour la première fois.

Les images contrastées d'un Messi dévasté et d'un Yamal exultant ont dominé la couverture d'après-match. Cependant, au milieu des célébrations déchaînées de l'Espagne, le pur produit du centre de formation de Barcelone s'est assuré d'aller retrouver son prédécesseur pour un échange discret et respectueux sur la pelouse.

S'exprimant dans un récent entretien accordé au The Guardian, Yamal est revenu sur cette accolade d'après-match, le

jeune joueur souhaitant saluer l'impact inégalé du vétéran sur ce sport. «Je lui ai dit merci pour tout ce que tu as apporté au football», a expliqué Yamal.

L'international espagnol a souligné que ce geste était totalement sincère et n'était pas destiné aux caméras. Il a ajouté : «Je ne fais pas les choses pour bien paraître sur la photo, ça venait de l'intérieur.» La conversation a également porté sur la célèbre image virale de Messi donnant le bain à Yamal lorsque ce dernier n'était encore qu'un bébé. Si la photo est devenue un élément du folklore du football, Yamal a admis qu'il était au départ opposé à ce que le public la voie.

Yamal a révélé que son père avait d'abord publié la photo sur les réseaux sociaux, avant que le joueur ne demande qu'elle soit retirée. Expliquant son raisonnement, l'ailier a déclaré : «Parce que je lui ai dit de ne pas le faire. Il l'a mise une fois sur Facebook et je lui ai dit de l'enlever. Les comparaisons étaient trop faciles, c'est tout ce dont les gens auraient parlé. Je voulais être Lamine ; je ne voulais pas être Messi. Je voulais juste aller aussi loin que possible. Je lui ai demandé d'at-

tendre. Quand je serai Lamine, fais ce que tu veux.» Maintenant qu'il s'est imposé comme un talent de classe mondiale à part entière, Yamal semble plus à l'aise avec son lien avec le plus grand joueur de l'histoire du club.

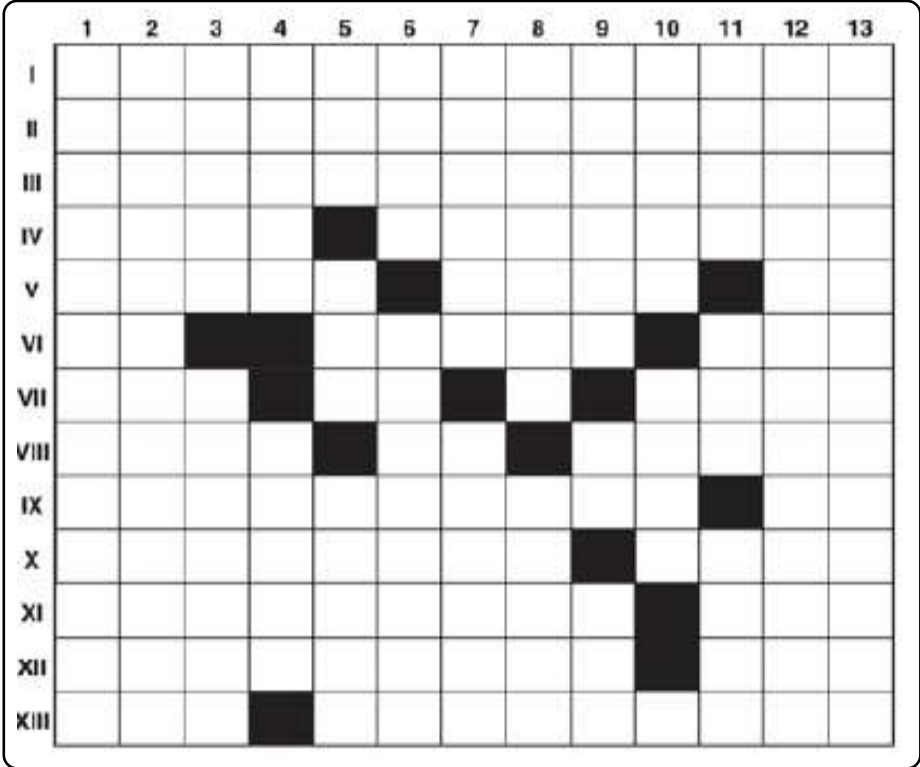
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

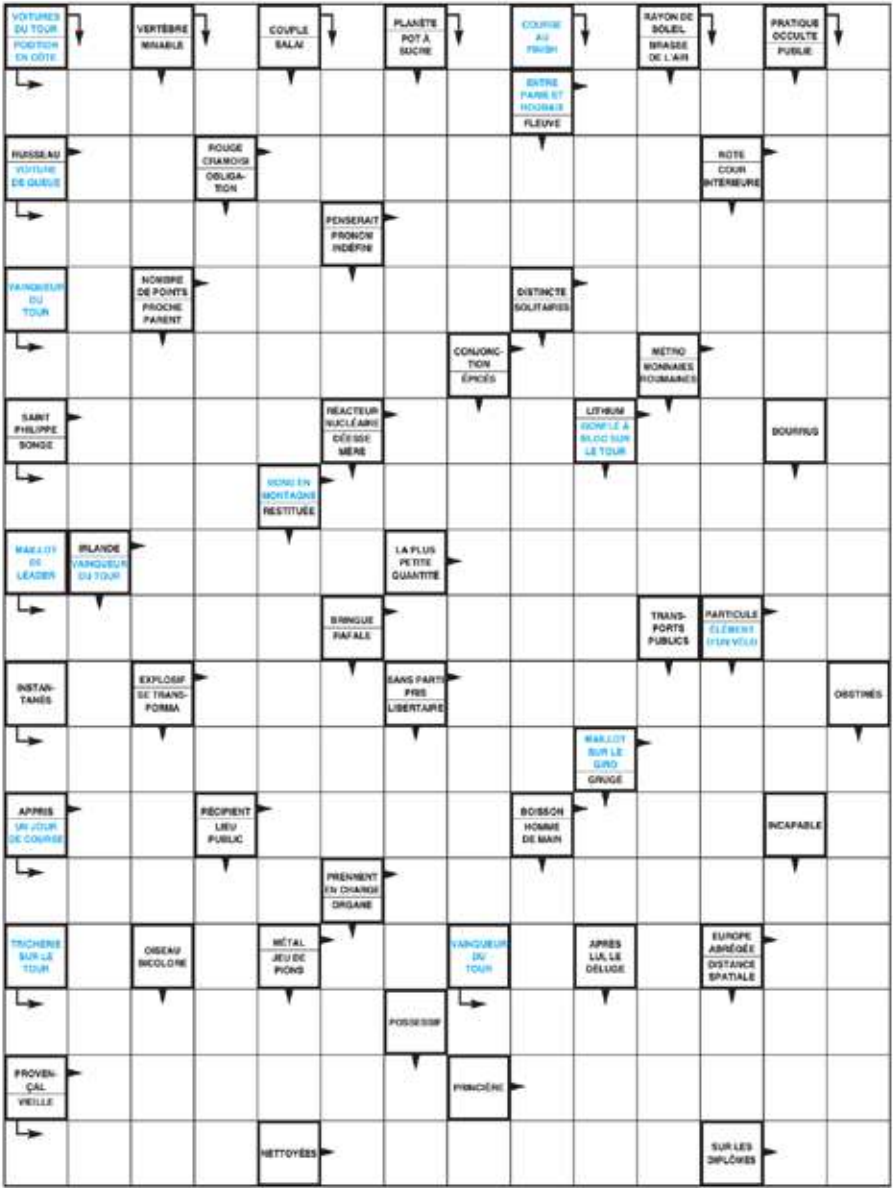
I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d’un lieu saint. Symbole d’une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l’autre. VII. Symbole d’une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu’à entendre ce mot et ça jette “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l’art du médecin. Respecté l’ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu’il repose sur rien et que ce n’est qu’une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l’on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à “l’Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

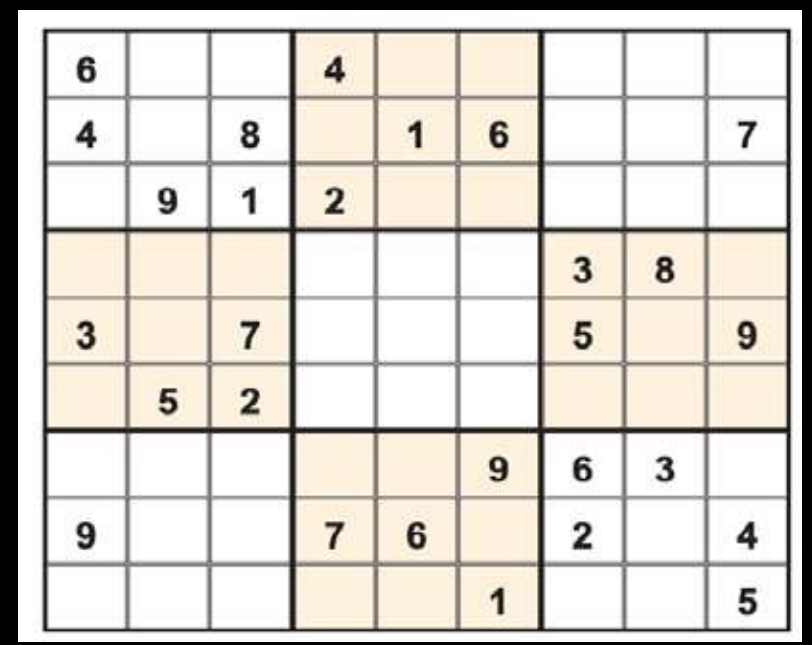
1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d’un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de “Clérambault”. 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts.Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l’airegéographique et dans la zone de production de l’AOP Valençay. 5. Prénom d’une actrice qui se fit connaîtreà 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d’eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d’étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l’Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l’Europe. 13. On les a à l’oeil.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : septembre

ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE

DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE

OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



21es Rencontres cinématographiques de Béjaïa

« Chronique des années de siège », quand le quotidien devient le vrai **champ de bataille**

Présenté aux 21es RCB, le film d'Abdallah Al-Khatib plonge dans le quotidien d'une population palestinienne sous siège. Entre pain, cigarettes, cassettes VHS et attente de sang, l'œuvre trouve ses moments les plus forts dans les détails de la survie. Mais malgré une ambition réelle et de nombreuses références au cinéma de lutte, sa construction reste inégale.



NASSIM TERKI

Présenté aux 21es Rencontres cinématographiques de Béjaïa, « Chronique des années de siège » d'Abdallah Al-Khatib revient sur le quotidien d'une population palestinienne confrontée au siège. Le film s'intéresse moins aux grands affrontements qu'à leurs conséquences sur les gestes les plus simples de la vie quotidienne. Une approche qui trouve un écho particulier dans les références au cinéma algérien qui traversent l'œuvre.

Le clin d'œil est particulièrement visible dans une scène située dans le vidéoclub de Arafat. Lorsque les jeunes y entrent, les affiches de « Chronique des années de braise » de Mohammed Lakhdar-Hamina et de « La Bataille d'Alger » de Gillo Pontecorvo apparaissent sur les murs. Deux films majeurs associés à la lutte et à la résistance. La référence n'est donc pas anodine, d'autant que « Chronique des années de siège » a été majoritairement tourné en Algérie, notamment dans la vieille ville de Batna.

Dans l'espace fermé du siège, les choses les plus ordinaires changent de valeur. Le pain devient précieux. Une cigarette compte. Une cassette VHS peut devenir un objet auquel on hésite à renoncer. Quelques minutes d'intimité prennent une autre dimension, tout comme une poche de sang. La guerre est ainsi présente dans les gestes quotidiens, dans les rapports entre les personnes et dans cette lutte permanente pour conserver un peu de normalité.

C'est dans ces scènes que le film trouve ses mo-

ments les plus convaincants. Mais l'ensemble est plus inégal. Sur plus d'une heure et demie, certaines situations possèdent une réelle force dramatique, tandis que d'autres paraissent davantage conçues pour rappeler la faim, la privation, la mémoire ou l'absurde que pour faire avancer véritablement les personnages.

Cette faiblesse dans la construction se ressent d'autant plus que le sujet est lui-même particulièrement chargé. La tragédie palestinienne n'a pas besoin d'être constamment soulignée pour produire de l'émotion. Le cinéma peut aussi laisser les situations, les personnages et les détails parler d'eux-mêmes. Pour cela, il faut une écriture suffisamment précise pour donner aux personnages une existence propre et installer clairement le temps et l'espace du récit.

Or, par moments, le film semble compter sur les connaissances et la mémoire du spectateur. Ce dernier connaît déjà la réalité du siège, la souffrance des populations et l'histoire palestinienne. Certaines séquences semblent alors s'appuyer sur cette connaissance préalable plutôt que de construire entièrement leur propre force dramatique.

Les références à Lakhdar-Hamina et Pontecorvo accentuent cette impression. En convoquant « Chronique des années de braise » et « La Bataille d'Alger », le film se place volontairement dans une histoire cinématographique de la lutte et de la résistance. Mais la comparaison peut aussi lui être défavorable. Dans le vidéoclub, les affiches accrochées aux murs prennent presque une dimension symbolique : elles rappellent des œuvres dont la

puissance narrative reste très présente.

Il ne faudrait pourtant pas réduire « Chronique des années de siège » à ses limites. Abdallah Al-Khatib possède une idée de cinéma intéressante lorsqu'il choisit de montrer le siège à travers les objets et les gestes de tous les jours. Une cassette que l'on hésite à brûler, un morceau de pain, une cigarette ou un corps dans l'attente de sang : lorsque le film s'attarde sur ces éléments, il gagne en sobriété et en justesse.

C'est peut-être là que se trouve sa partie la plus forte. Le film n'a pas besoin de grands effets lorsqu'il observe ce que la guerre fait aux habitudes, aux relations et aux besoins les plus élémentaires. Ces moments sont parfois plus parlants que les scènes qui cherchent à expliquer la détresse.

Reste un décalage entre l'ambition affichée et la construction du récit. « Chronique des années de siège » veut parler de mémoire, de survie et d'effacement, mais peine parfois à donner à ces thèmes une continuité dramatique suffisante. Il en ressort une œuvre sincère, portée par un sujet fort et par quelques belles intuitions de mise en scène, mais dont certains fragments restent plus convaincants que l'ensemble.

À Béjaïa, le film aura surtout permis de rappeler que la puissance d'un sujet ne dispense jamais une œuvre de construire ses personnages et son récit. La mémoire peut nourrir le cinéma. Les références peuvent l'inscrire dans une histoire. Mais ce sont finalement les personnages, les situations et les détails qui donnent à une œuvre sa véritable force.

Les métiers du cinéma au cœur des échanges à Béjaïa

À la Maison de la Culture de Béjaïa, la table ronde « De Hollywood à Béjaïa : on parle métiers ! » a permis de revenir sur les réalités qui entourent la création cinématographique. Professionnels et jeunes talents ont échangé autour de questions très concrètes : « contrats, financement des films, relations de travail et difficultés rencontrées dans le milieu ».

La rencontre a réuni des étudiants, des techniciens et des spécialistes du secteur. L'objectif n'était pas de parler uniquement de cinéma et de création, mais aussi de tout ce qui accompagne un projet avant et pendant sa réalisation. Les échanges ont notamment porté sur la nécessité de connaître les règles du métier et de bien s'y préparer. La question des contrats a occupé une place importante dans les discussions. Pour les intervenants, il est essentiel de savoir ce que l'on signe et de connaître ses droits. Un projet cinématographique repose en effet sur plusieurs engagements, qui doivent être clairement définis entre les différentes parties. Autre sujet abordé : le financement. Trouver les moyens nécessaires à la réalisation d'un film reste une étape déterminante. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de « construire un plan de financement crédible et de tenir compte d'un environnement économique et productif qui évolue ». Une idée peut être bonne, mais sa réalisation dépend aussi des moyens disponibles.

Les jeunes talents ont également été sensibilisés aux erreurs qu'il vaut mieux éviter lorsqu'on débute dans le secteur. Certaines difficultés peuvent en effet fragiliser un parcours professionnel dès ses premières étapes. Les échanges ont ainsi permis de partager des expériences et des conseils issus de la pratique du métier.

Le travail en équipe a constitué un autre point central de la rencontre. Sur un plateau, producteurs, réalisateurs, acteurs et managers doivent composer avec des responsabilités et des intérêts parfois différents. La qualité des relations professionnelles peut donc avoir une incidence directe sur le déroulement d'une production.

Entre les références du cinéma hollywoodien et les réalités de la production locale, les trois intervenants ont surtout invité les participants à regarder le métier dans son ensemble. Le talent reste important, mais il doit s'accompagner d'une connaissance du milieu, d'une préparation sérieuse et d'une bonne compréhension des relations qui structurent une production.

À Béjaïa, cette table ronde aura ainsi permis aux jeunes présents de mieux mesurer les exigences qui accompagnent un parcours dans le cinéma, au-delà de l'image souvent associée au métier.

21es Rencontres cinématographiques de Béjaïa

« **Terminus '60** » à la recherche des visages oubliés du 11 Décembre

Présenté à la Cinémathèque de Béjaïa, « Terminus '60 » de Sid Ahmed Semiane revient sur les manifestations du 11 décembre 1960 à Alger. Le réalisateur aborde cette journée à partir des traces qu'elle a laissées, mais aussi des absences et des souvenirs qui continuent de l'accompagner.

Soixante-six ans après les événements, la recherche se poursuit. Un nom, une photographie, une tombe, une archive ou encore une voix peuvent devenir le point de départ d'une enquête. Semiane avance ainsi par fragments, en faisant dialoguer les témoignages, les lieux et les silences. Le film ne cherche pas à reconstituer artificiellement ce qui manque. Il s'intéresse au contraire à ces blancs de la mémoire et

à ce qu'ils racontent.

Cette démarche pose une question simple mais essentielle : que reste-t-il d'un événement lorsque les témoins disparaissent peu à peu, que certains documents ne sont plus disponibles et que les lieux eux-mêmes changent ? Le réalisateur retourne notamment à Belcourt et à Laâqiba. Dans ces quartiers, la mémoire du 11 décembre 1960 ne se limite pas aux documents conservés. Elle passe aussi par les rues et par les récits de ceux qui peuvent encore en parler.

La recherche menée par Youssef Boroubi pour retrouver la tombe de Saliha Ouatiki apporte une dimension particulière au film. La jeune martyre avait 13 ans. À travers cette quête, le récit historique prend un visage et un nom.

Derrière l'événement connu et commémoré apparaît ainsi le destin d'un enfant dont la trace risque de disparaître avec le temps.

Avec ses 139 minutes, « Terminus '60 » adopte un rythme qui laisse une place importante aux témoignages et aux recherches menées sur le terrain. Le réalisateur prend le temps de montrer les déplacements, les hésitations et les incertitudes qui accompagnent cette quête. La mémoire n'y apparaît jamais comme une vérité figée. Elle peut être précise sur certains points et fragile sur d'autres.

C'est aussi ce qui donne au documentaire sa dimension humaine. Les souvenirs sont parfois incomplets, les traces difficiles à retrouver et les archives ne permettent pas toujours de répondre aux questions. Plutôt que de masquer

ces limites, le film les intègre à son enquête.

À Béjaïa, « Terminus '60 » ne revient donc pas seulement sur les manifestations du 11 décembre 1960. Il s'intéresse également à ce que le temps fait aux mémoires et aux personnes qui les portent. La recherche d'une tombe ou d'une photographie prend alors une portée plus large : préserver les traces de ceux qui ont participé à une page majeure de l'histoire.

Le film rappelle ainsi qu'un événement historique ne se résume pas à une date. Il y a derrière elle des noms, des visages et des destins. En retournant dans les rues d'Alger et en faisant entendre les voix qui subsistent, Sid Ahmed Semiane tente de maintenir cette mémoire en mouvement.

Rédaction Culturelle

Trait
d'esprit

“Un critique n’est formé qu’après plusieurs années d’observations et d’études ; un critiqueur naît du soir au matin.”

Jean de La Bruyère

En vue de renforcer le rôle des femmes médiatrices en Afrique du Nord et au Sahel
Le CNDH accueille FemWise-Africa

Un communiqué du Conseil national des droits de l’homme (CNDH) a indiqué hier que la présidente de cette institution, Maya Fadel Sahli, avait reçu une délégation du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa), relevant du Groupe des sages de l’Union africaine (UA), sous la coprésidence du juge Effie Lombe Owuor et de Dieye Ba. Les échanges qui ont eu lieu lundi au siège du Conseil ont porté sur « les perspectives de collaboration et de mise en œuvre des programmes en faveur des femmes médiatrices, ainsi que sur le rôle majeur des femmes dans la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix », précise la même source. La rencontre a également permis de « mettre en avant l’expérience et le leadership de l’Algérie, ainsi que l’importance du renforcement des réseaux de jeunes femmes, de la participation des femmes et de la mise en œuvre de l’agenda « Femmes, paix et sécurité » », ajoute le communiqué. La même source précise que cette rencontre s’inscrit dans le cadre du Forum régional sur l’engagement des membres de FemWise-Africa pour la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent en Afrique du Nord et au Sahel, qui se tient à Alger du 28 au 30 de ce mois.

ONU
Le Soudan accuse les Émirats d’ingérence et de soutien à des milices

Le Soudan a choisi la tribune de l’Assemblée générale pour dénoncer ouvertement l’implication des Émirats arabes unis dans le conflit sanglant qui ravage le pays. Les Émirats arabes unis ne se contentent pas d’observer la guerre civile qui déchire le pays. Selon Khartoum, ils l’alimentent, l’aggravent et en tirent profit. L’ambassadeur Al-Harith Idriss a répondu point par point aux déclarations émiraties, dénonçant un soutien actif aux Forces de soutien rapide, ces milices accusées des pires exactions. Ce n’est plus une simple suspicion. Les rapports du Groupe d’experts mandatés par la résolution 1591 et ceux de la Commission d’établissement des faits dressent un tableau précis. Armes, logistique, mercenaires. Le flux ne s’est jamais interrompu. Les affirmations de neutralité d’Abou Dhabi s’effondrent face à ces documents. Al-Harith parle d’un partenariat sanglant. Les crimes commis sur le terrain rendent cette expression difficile à écarter d’un revers de main. Le soutien dépasse le simple trafic d’armes. Il viserait aussi à affaiblir l’État soudanais dans ses fondations. Campagnes médiatiques, usage de l’intelligence artificielle pour semer la haine confessionnelle, tentatives de détériorer les relations avec les voisins, mise en place d’une administration parallèle à Nyala. On évoque même la contrefaçon de la monnaie, le pillage de minerais stratégiques, les attaques contre les barrages, les réseaux d’eau et d’électricité, les entrepôts de vivres. Des accusations graves, appuyées par des éléments présentés devant les Nations unies. Le ministre des Affaires étrangères, Mohieldin Salim Ahmed Ibrahim, a rappelé une évidence simple. Le Soudan veut la paix, mais une paix juste. Tant que les armes et les mercenaires continueront de franchir les frontières, cette paix restera hors d’atteinte. L’ingérence extérieure n’est pas un détail. Elle prolonge la souffrance d’un peuple déjà épuisé. Face à ces accusations documentées, le silence ou les dénégations ne sont plus de mise. La communauté internationale, qui a désormais les éléments sous les yeux, doit se prononcer ! B. B.

EI M’Ghair
Démantèlement d’un réseau de trafic de stupéfiants

Les services de sécurité de la wilaya d’EI M’Ghair ont porté un coup dur au trafic de drogue local en procédant à l’arrestation de quatre individus. Cette opération, menée par la police judiciaire, a permis de mettre fin aux activités d’un réseau criminel qui opérait discrètement dans et autour des palmeraies de la région. L’intervention a été déclenchée après que des mouvements suspects, liés au stockage et à la vente illégale de produits psychotropes, ont été signalés. Armés de mandats du parquet, les enquêteurs ont mené une série de perquisitions ciblées aux domiciles des suspects, aboutissant à une saisie importante. Le bilan de l’opération est significatif : les policiers ont mis la main sur 7 500 gélules de prégabaline (300 mg), un fusil de chasse artisanal chargé de cinq cartouches, ainsi qu’un couteau prohibé. Une somme d’argent, présumée issue de ce trafic, a également été récupérée. Les quatre mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre de leurs actes.

Kaylia Nemour en tête du classement mondial

La championne algérienne Kaylia Nemour s’apprête à participer aux Mondiaux de Rotterdam en occupant la première place du classement mondial du concours général individuel. Avec un score de 57,750 points obtenu en 2026, elle devance notamment la Chinoise Qinqin Ke, la Russe Angelina Melnikova et une autre Chinoise, Qingying Zhang. Cette réussite est le fruit d’un choix du cœur en rejoignant l’équipe nationale, mais aussi d’une collaboration fructueuse avec son



entraîneur, Nadia Massi, qui a su renforcer ses capacités techniques et son mental. Devenue une véritable icône et un modèle pour ses coéquipières, Kaylia Nemour bénéficie aujourd’hui d’un soutien total de l’État pour maintenir son niveau d’excellence. Forte de cette dynamique, elle aborde les prochaines compétitions avec sérénité, avec l’ambition ultime de conserver son titre olympique lors des JO de Los Angeles 2028.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU SOMMET DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L’UA (5C) :

« Le Soudan du Sud se trouve à un tournant décisif »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a estimé que le Soudan du Sud se trouvait à un « tournant décisif », à l’approche de l’élection présidentielle prévue dans trois mois, appelant à soutenir le processus de transition et à consolider le consensus politique dans le pays.

Dans une allocution adressée aux participants au sommet virtuel du Comité de haut niveau de l’Union africaine sur le Soudan du Sud (5C), lue en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le chef de l’État a insisté sur l’importance de cette échéance électorale dans un contexte politique, sécuritaire et humanitaire toujours fragile. Abdelmadjid Tebboune a, d’abord, salué les efforts du président sud-africain à la tête du Comité ainsi que son initiative de réunir ses membres dans une conjoncture qu’il a qualifiée de « décisive et délicate », notamment à l’approche du scrutin présidentiel. Au nom de l’Algérie, le président Tebboune a, par ailleurs, renouvelé ses condoléances au gouvernement et au peuple éthiopiens à la suite de l’embuscade qui a ciblé, le 24 août dernier, des éléments des forces de maintien de la paix des Nations unies, réaffirmant la ferme condamnation de l’Algérie de cette attaque. Sur le plan politique, le

président de la République a considéré que l’élection à venir constituait une étape importante pour l’avenir du Soudan du Sud. Il a, toutefois, relevé que le processus électoral demeurerait confronté à des défis persistants, susceptibles de fragiliser les acquis enregistrés ces dernières années. Il a, dans ce contexte, salué les efforts déployés par l’Union africaine depuis le début de l’année ainsi que l’engagement des autorités de transition à faire avancer le processus électoral. Il a, notamment, relevé certains progrès, à l’instar de l’enregistrement des partis politiques et des modifications techniques apportées à deux dispositions de l’Accord de paix revitalisé. Le chef de l’État a, néanmoins, estimé que la situation sur le terrain demeurerait préoccupante, tant sur les plans politique et sécuritaire que sur le plan humanitaire. Le blocage politique persistant entre les parties signataires de l’Accord de paix revitalisé constitue, selon lui, un sérieux



obstacle au processus de transition et fait peser des incertitudes sur l’avenir de l’accord. Face à cette situation, Abdelmadjid Tebboune a appelé à la poursuite des efforts en faveur du Soudan du Sud, soulignant que la persistance du statu quo, conjuguée au manque de ressources et à l’absence de consensus politique et de paix durable, continuait d’alimenter les risques. Il a plaidé pour un accompagnement accru du pays afin de l’aider à surmonter sa crise interne et à consolider durablement la paix et la stabilité. Y. R.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027/ BURUNDI 2-ALGÉRIE 2
Les Verts arrachent un nul salvateur

L’équipe nationale algérienne a été tenue en échec hier par le Burundi (2-2), au stade Intwari de Bujumbura, à l’occasion de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2027. Après leur victoire convaincante face à la Zambie (3-1), vendredi dernier au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, les Verts ont cette fois dû se contenter d’un point, au terme d’une rencontre marquée par une première période particulièrement compliquée et plusieurs erreurs défensives. Avec quatre points au compteur, les hommes de Brahim Hemdani restent toutefois dans une position intéressante dans leur groupe I. Les débuts de la rencontre ont été pour le moins cauchemardesques pour les Algériens. Dès la 5e minute, une sortie hasardeuse du gardien Mastil a profité aux Burundais. Sur une action mal négociée, la passe de Chaïbi a fini dans les propres filets algériens, offrant l’avantage aux « Hironnelles ». Un scénario difficile à digérer pour les Verts, qui n’ont pas eu le temps de véritablement installer leur jeu. Sept minutes plus tard, la défense algérienne allait encore se faire surprendre.

Bensebaini commettait à son tour une erreur qui permettait à Girumugisha de récupérer le ballon avant de se présenter face à Mastil et de doubler la mise. Menée 2-0 après seulement douze minutes, l’Algérie se retrouvait dans une situation très inconfortable et contrainte de courir derrière le score. La réaction tardait à se dessiner, même si Maza tentait de sonner la révolte à la 23e minute, mais sa frappe passait à côté. Les Verts allaient finalement réduire l’écart à la 29e minute. À la suite d’une belle combinaison entre Boulbina et Chiakhia, Bachir Beloumi profitait de l’action pour inscrire le premier but algérien et relancer quelque peu son équipe. Malgré cette réduction du score, l’Algérie ne parvenait pas à retrouver suffisamment de maîtrise avant la pause. L’arbitre sifflait quelques instants plus tard la mi-temps sur cet avantage de 2-1 en faveur du Burundi. Une première période qui n’a évidemment pas satisfait Brahim Hemdani, appelé à revoir sa copie afin de présenter un tout autre visage après la pause. Le sélectionneur algérien a visiblement trouvé les mots durant la pause. Plus entre-

prenants et mieux organisés, les Verts revenaient avec de meilleures intentions et mettaient davantage de pression sur la défense burundaise. Cette réaction finissait par être récompensée à la 65e minute. Boulbina se chargeait d’exécuter directement un coup franc et parvenait à tromper le gardien adverse pour remettre les deux équipes à égalité (2-2). La fin de rencontre restait néanmoins indécise. Les Burundais, poussés par leur public, profitaient de quelques espaces pour se procurer plusieurs opportunités et auraient pu inscrire un troisième but dans les dernières minutes. Cette fois, la défense algérienne se montrait plus appliquée et parvenait à préserver le point du nul. Après le succès obtenu face à la Zambie, l’Algérie concède donc son premier nul dans ces éliminatoires. Les quatre points engrangés permettent aux Verts de poursuivre leur parcours sans véritablement compromettre leurs ambitions, mais cette sortie à Bujumbura aura surtout mis en évidence la nécessité de corriger rapidement les lacunes défensives affichées durant la première période. H. M.